

La Maison *dite* Jonathas, jadis donjon seigneurial aujourd'hui Maison de la Culture



Y. DELANNOY.
Docteur en droit.

La Maison dite Jonathas, jadis donjon seigneurial aujourd'hui Maison de la Culture

Depuis les travaux de MM. O. Berckmans, J.-Cl. Ghislain et W. Ubregts, on sait que cet immeuble fut le donjon d'habitation des premiers d'Enghien⁽¹⁾.

Erigé vers 1150 par Hugues d'Enghien, il sera, après une première tentative en 1191, démantelé, trois ans plus tard, par le comte Baudouin V de Hainaut.

Les circonstances n'en sont pas des mieux connues.

D'après certains auteurs, le seigneur d'Enghien – alors Englebert III, petit fils d'Hugues⁽²⁾ –, aurait tenté de rattacher sa terre au duc de Brabant; d'autres se demandent si ce n'est pas plutôt le comte de Hainaut qui, profitant des circonstances, n'aurait pas voulu « arrondir » son domaine en englobant ce bien ducal dans le comté.

Notre propos n'est pas de trancher aujourd'hui l'épineuse question de l'appartenance féodale de la terre d'Enghien au duché de Brabant ou au comté de Hainaut, mais simplement d'apporter quelques éléments à l'histoire de cet immeuble depuis son démantèlement en 1194.

(1) V. notamment à ce sujet O. BERCKMAN, J.-Cl. GHISLAIN et W. UBREGTS, *Enghien. Découverte du plus important donjon roman conservé dans les provinces wallonnes*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 205, pp. 39-45, Mons, avril 1981; *ID.*, *Le donjon roman d'Enghien*, dans *Château-Gaillard. Etudes de castellologie médiévale*, t.IX-X, pp. 329-346, Caen, 1982; *ID.*, *Enghien : Découverte du plus important donjon roman conservé dans les provinces wallonnes*, dans *L'archéologie en Hainaut occidental (1978-1983). Catalogue de l'exposition organisée à Antoing (10.IX-2.X.1983)*, pp. 94-107; M. DE WAHA, dans *id.*, pp. 77-82; W. UBREGTS, *Sur l'origine des « Turres » d'Enghien et d'Ath*, dans *Archaeologia belgica*, t.II, pp. 213-216, 1986.

(2) R. GOFFIN, *Généalogies enghiennoises*, t.I, p. 18, dans *Tablettes du Hainaut, Rec. III*, Grandmetz, s.d...

D'UN ANCIEN DONJON SEIGNEURIAL...

Notre génération dénomme communément cette construction *Maison de Jonathas* ou encore *Maison Jonathas*, désignant par là l'immeuble qu'aurait habité le juif de ce nom, lié au vol des hosties dont la profanation sanglante – non sans réserve historique – n'a plus besoin d'être commentée⁽³⁾.

Cet épisode se situe en 1370.

Quelle est l'origine de cette identification immobilière ?

Ern. Matthieu relève que cet immeuble, *d'après une tradition locale, aurait servi d'habitation à ce juif opulent*. D'après la tradition encore, il ajoute que *la maison de Jonathas existe encore non loin de la place à l'entrée de la rue d'Hoves* (aujourd'hui Montgomery). *C'est une maison ancienne à pignon, et dont les briques sombres contrastent avec la blancheur et la propreté des maisons voisines*⁽⁴⁾.

Il se base sur la tradition, mais cite Pierre Colins. Or, cet historien se borne à relever l'assassinat du juif *qui possédait deux fort beaux et assez spacieux jardins ou pastures hors de la porte de Bruxelles séparés, comme ils sont encor, d'une ruelle, en laquelle, venant se prommener, fut, là inopinément et par iuste iugement de Dieu, tué pour avoir profané ladite ciboire*⁽⁵⁾.

Ne reste donc que la tradition comme source historique.

On ne sait ni où, ni quand, ni encore comment celle-ci a pris corps, mais il est certain qu'elle ne repose sur aucun fondement historique et l'on peut assurément regretter d'avoir confirmé, sinon entériné, pareille légende en faisant apposer sur une façade dont la sobre beauté ne méritait pas d'en être ainsi affligée, l'enseigne *Jonathas*.

Mais revenons en arrière.

L'immeuble, quoique démantelé n'en reste pas moins la propriété du seigneur d'Enghien et, à ce titre, ne figure pas dans les

(3) V. notamment à ce sujet P. de CAFMEYER, *Hooghweerdighe Historie van het alder-heyligste Sacrament van Mirakelen...* (1737); H. GRIFFET, *Histoire des hosties miraculeuses qu'on nomme le Très-Saint Sacrement de Miracle...* (1770); (NAVEZ), *Dissertation historique sur les Hosties miraculeuses* (1790); H.-M. LUCQ *Le Saint Sacrement de Miracle et la Chapelle expiatoire à Bruxelles*, 1870; N., *Le jubilé d'un faux miracle*, 1870; F. DE GRAVE-HELLIN, *Histoire du Très Saint Sacrement de miracle* (1871); DOM Liber, *Le faux miracle du Saint Sacrement à Bruxelles*, 1874; etc..., ainsi que J. STENGERS, *Les Juifs dans les Pays-Bas au Moyen-âge*, dans *Acad. roy. Belg., Classe Lettres, Sciences mor. et pol., Mémoires*, t. XLV, fasc. 2, 1950.

(4) Ern. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, p. 28 et 93, n. 2, Mons, 1876; LD., *Enghien, son parc et ses monuments. Guide illustré*, p. 123, Enghien 1898. Tradition encore chez Jul.-M. MOULINASSE, *Enghien - Histoire Monuments Souvenirs*, p. 35, qui, pour ce qu'elle n'a pas vécu, ne fait que compiler Ern. Matthieu.

(5) P. COLINS, *Histoire des choses les plus mémorables advenues depuis l'an onze cens XXX jusques à nostre siècle...*, 1^{ère} édit., p. 67, Mons, 1634; 2^{ème} édit., p. 96, Tournay, 1643. Le texte cité est extrait de la première édition; il est quelque peu différent dans la seconde.

cartulaires, censiers et terriers de la ville où sont enregistrés les propriétaires de biens fonciers situés dans la cité, ainsi que les redevances annuelles dues au seigneur.

Il n'y paraît qu'en 1571⁽⁶⁾. On en verra la raison par la suite.

Entretemps, il n'est que ruines dont la seule utilité se résume pratiquement à l'usage des fondations : une salle et *cambre*⁽⁷⁾.

De là, cette dénomination à laquelle se réfèrent maints textes du XV^e siècle : *la bove*⁽⁸⁾, c.à.d. la cave, et ce terme sera utilisé pour désigner la ruelle voisine : *la Bovestraet*⁽⁹⁾.

Au reste, l'examen de la façade postérieure révèle bien ce qui subsistait alors de la construction primitive : les angles extérieurs en moellons du XII^e siècle, et l'usage que l'on fera de ce bâtiment au XV^e, confirme qu'il ne s'agit plus là d'une maison où l'on peut encore demeurer.

Le Magistrat, en effet, le prend en location en 1453 pour y mettre *les engiens de le ville*⁽¹⁰⁾ dont il est précisé, par la suite, qu'il s'agit des canons et *vogheleres*⁽¹¹⁾. Ainsi, en a-t-il été décidé *par ordonnance du baillui et de la loy*⁽¹²⁾.

Voilà donc les caves servant d'arsenal communal⁽¹³⁾ dont le

(6) A.G.R. *Seigneurie d'Enghien* n° 77, Terrier censier renouvelé par le receveur Catherin des Bois (1567-1571), f° 104.

(7) *Compte Massard*, 1458-59, f° 70.

(8) A.G.R. *Fonds Arenberg*, n° 113, *Compte du receveur général Thomas du Trieu*, 1447-48, f° 11.

(9)...*La bove scituée audit Enghien en la rue de Hoves tenant à la ruelle appelée la Bovestraat...* (A.G.R., notamment *Chambre des Comptes*, n° 19.847, *Compte du bailli*, 1549-50, f° 10; Id., n° 19.854, *Compte du bailli*, 1555-56, f° 8., etc...).

10) *A Estienne de Crayem, receveur particulier d'Enghien et de Hérines, pour le louage de le salle et cambre de le bove en bas pour y mettre les engiens de la ville, pour le terme d'un an acompli au jour de may ou terme de ce compte et que payet ly a este comme par certification appert, pour le 11^e année...* C.s. (*Compte de Massard*, 1455-56, f° 16).

(11) Id., 1458-59, f° 70.

(12) Id., 1456-57, f° 68.

(13) Les pièces d'artillerie y étaient rangées et n'en sortaient que lors d'exercices ou d'alertes, comme ce fut notamment le cas en 1475 :

- *Audit Jehan (Raoul, charpentier) et son varlet pour, à l'ordonnance des eschevins avoir esté sur la bove et là endroit par le conseil d'eulx, avoir menet tous les engiens de ladite ville y estant, portant sur les vestes (remparts), portes et thours d'icelle, chacun en sa plache comme acoustumés, et les avoir asseoir par cy devant, là où il se sont employés avec Claux le Tuwere, maître cannonier de la ville, chascun par l'espasse de III jours entier, leur a esté payé au pris que dessus... XXX s.*

- *Audit Claux Weylinx (canonnier) pour ses paines et sollères d'avoir par 111 jours entiere aydier Jehan Raoul, carpenter, à mettre sus tous les engiens de le ville qui estoient sur la bove et chascun avoir mis sur les portes, thours et vestes, luy a esté payé à 6 s. par jour, XVIII s., et à filz Jacob Bur (...) pour les avoir aydier à porter, III s., ensamble ...XXII s.*

(*Compte Massard.*, 1475-76, f° 65-66 et 72). La cave *desoubz la halle aux draps* (maison Borgheroff), servait en 1469 à *mettre les abillemens de guerre appartenant à la dite ville d'Enghien* (A.G.R., *Chambre des Comptes* n° 19.741, *compte du receveur Et. de Craynem*, 1469-1472, f° 7), tandis qu'en 1404, en rangeait les bombardes de la ville dans une *cambrette*, à la halle au blé (Grand-Place). *Compte massard.*, 1404-05 f° 37). V. Y. DELANNOY, *Contribution à l'histoire de la Grand-Place Pierre Delannoy à Enghien*, p. 67, Enghien, 1985.

massard doit d'ailleurs assurer l'entretien⁽¹⁴⁾.

Par la suite, le Magistrat sous-loue une partie de ces caves à un chapelier, Claes de Brisedale⁽¹⁵⁾ et, plus tard, à un brasseur, Gérard le Crassche⁽¹⁶⁾ dont le nom, par ailleurs, sera souvent cité en raison des infractions qu'il commet aux règlements concernant le brassage et le commerce des bières⁽¹⁷⁾.

Une autre partie est affectée au service des indigents; on distribue là *des pains aux povres gens*⁽¹⁸⁾.

Cette destination partielle sera remplacée à diverses époques par une autre : un local servira d'école⁽¹⁹⁾.

Mais il est constant que l'immeuble ou plutôt ce qu'il en reste, appartient et continue, depuis sa construction, à appartenir au seigneur d'Enghien. C'est son receveur qui en perçoit annuellement le loyer – cent sols –, et prend en charge les gros travaux de restauration concernant, notamment *la porte par où on s'avalle* (descend) *en la bove*⁽²⁰⁾, *les vieses fenestres*⁽²¹⁾, *la toiture*⁽²²⁾, etc...

(14) *A Gille Martin et Jehan Spouquün pour avoir nettoyer le bove leur* (là où) *les engiens de la ville sont en garnison, par le terme de demy jour, chascun, leur a estet payé... IIII s.* (Compte Massard., 1464-65, f° 79 b.).

(15) *Remonstre ledit massard que la bove desoubx est leuée à pourfyt de la ville, si comme une partie à Claes de Brisedale, cappelier, dont il rent, chascun an, XXXVIII s....* (Compte Massard., 1465-66, f° 88; Id. 1462-63, f° 83-84).

(16) *A Jehan de Mille, receveur d'Enghien, pour le leuwier de la bove de la ville (...) dont Gerart le Crassche en paye pour une partie de desoubx, III ans durant, IIII liv. l'an...* (Compte Massard., 1480-81, f° 64).

(17) Compte Massard., 1462-63, f° 18; 1465-66, f° 21; 1479-80, f° 15; 1480-81, f° 15... Il était loin d'être le seul à se faire condamner..., ce qui n'est pas une raison absolue d'immunité...

(18) *A Estienne de Craem, recepveur particulier d'Enghien et de Hérinnes, auquel a esté payer à l'encontre des povres de la ville pour le louage de la bove deseure...* (Compte Massard., 1455-56, f° 16. Il s'agit ici de la cave supérieure, tandis que Claes de Brisedale et Gérard de le Crassche occupaient la cave inférieure.

Par la suite, cependant, il sera question de la cave inférieure : *...le bove de la ville (...) dont les povres d'Enghien paient pour avoir l'aysement (usage) de desoubx pour partir* (distribuer, réparer) *le pain aux povres gens...* (Compte Massard., 1477-78, f° 68).

(19) *...pour le louage de la bove deseure leur* (là où) *à présent on tient l'escolle* (Compte Massard., 1455-56, f° 16); *...A Jehan de Mille, receveur d'Enghien, pour le leuwier de la bove de la ville où on tient l'escolle ...* (Id., 1480-81, f° 64; 1482-83, f° 67).

Ce détail a échappé à notre attention lors de la rédaction de notre étude sur *L'école d'Enghien au XV^e siècle*, dans *A.C.A.E.*, t.IX, pp. 175-184.

(20) A.G.R., *Arenberg*, n° 113. Compte du receveur du Trieu, 1447-48, f° 120.

(21) *A Jehan de Tramasure... pour avoir refait aulcunes vieses fenestres à la bove* (A.G.R. *Chambre des Comptes*, n° 19.742, 1470-71, f° 86).

(22) *A Jehan Hustin, escailleteur, pour avoir viseter les escailles de ladiçe bove pour ce que la ploevre (pluie) très battoit en plusieurs lieux où les escailles estoient cheues et, en leur lieu, y avoir remis nouvelles escailles...* (Id., 1469-70, f° 83).

Les textes sont d'ailleurs très explicites au sujet de cette propriété : *...le bove de la ville appartenant à Monseigneur...* (Notamment compte Massard 1472-73, f° 70).

Bref, il ne restait pas alors grand chose de l'imposant donjon des premiers seigneurs d'Enghien. Comment, dès lors, localiser là, en 1370, la maison du juif dont l'opulence ne manque pas d'être relevée ?

Notons enfin que les bâtiments les plus importants de la ville portent une dénomination particulière dans les cartulaires, censiers, terriers, etc... Nulle part, il n'est fait allusion à la Maison Jonathas.

ET D'UNE HABITATION BOURGEOISE ET COMMERCIALE...

Que devient cette maison au XVI^e siècle ?

Les choses vont changer.

Jehan Rousseau achète l'immeuble en 1549-1550⁽²³⁾.

Son père, du même prénom, est marchand drapier, connétable de St.-Sébastien (1485-86), échevin en 1502; il deviendra bailli de Hoves et Graty en 1506.

Jehan, né vers 1494, a été mayeur de la poësté d'Hérines (1528) et est présentement receveur général de la seigneurie d'Enghien (1531-1554, année de son décès), de la principauté de Rebecq et de la poësté de Castre.

Veuf de Françoise le Febvre dite de Boussart, décédée en 1532, il épouse, trois ans plus tard, Jacqueline de la Verderue, veuve de François Malapert, conseiller ordinaire de Charles-Quint.

Au décès de Jean Rousseau, elle épousera Jacques de le Cambe, receveur du comte d'Egmont⁽²⁴⁾.

C'est ainsi que l'immeuble reconstruit avec adjonction *d'une arcure qui a été faicte par dessus ledit Boustraeth*, devient la propriété de Jacques de le Cambe, *en action de sa femme*, et perdra son nom de *Bove*; désormais c'est le *Trapkens*, en raison, sans doute,

(23) V. ci-avant note 9.

(24) A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 19.851, f° 1 et R. GOFFIN, *op. cit.*, t. VII, p. 68 et 268 dont il y a lieu de relever quelques discordances.

du double escalier qui en permet l'accès⁽²⁵⁾, mais la ruelle gardera encore sa dénomination primitive.

Des héritiers de Jacques de le Cambe, la maison passe aux mains de Maître Jacques Rebz.

Anne de Croy avait conféré à vie la *mayerie* d'Enghien au docteur Jean de Lau⁽²⁶⁾, mais celui-ci, promu docteur en médecine de la Chambre de S.A. Impériale, l'archiduc Léopold, sera invité à déléguer ses fonctions et pouvoirs de mayer à un substitut ou lieutenant. Un accord intervint à ce sujet entre le médecin et l'avocat⁽²⁷⁾. C'est ainsi que l'ancien conseiller du prince-comte Charles d'Arenberg et de la duchesse Anne de Croy, par ailleurs, maintes fois bailli portatif de la principauté de Rebecq, entre dans la magistrature enghiennoise. Il n'en laissera pas hélas ! un brillant souvenir. Un des échevins, Charles Guillaume de Tomboy le considère comme *homme de petite condition, fort peu muni de civilité, de nourriture et de jugement*. Il relève notamment son manque de respect à l'égard du bourgmestre Steenberghe et de l'échevin Nechelputte, *méprisant ces honorables personnes expérimentées et de grand eage, jusques au point de dire qu'il estoit plus sage et qu'il entendoit mieux les affaires qu'eulx et soustenoit lors beaucoup d'impertinences qu'on ne pouvoit réfuter que par une autre...*⁽²⁸⁾, ce qui n'arrange pas les choses, que du contraire ! Cette animosité et surtout les plaintes dont il est l'objet de la part de ses collègues du Magistrat, décideront la duchesse Claire d'Arenberg à le remercier et le remplacer par Jean de Masener, le 14 décembre 1647⁽²⁹⁾. Il meurt en février 1648, veuf de Jeanne Pletincx, décédée le 7 septembre 1607, dont il avait eu sept enfants, laissant, au surplus, deux filles naturelles dont on se sait de qui...⁽³⁰⁾.

Les héritiers de Jacques Rebz vendront cette propriété à Gilles Stryckwant qui la cèdera à Philippe Schooman.

Entretiens, la ruelle voisine est devenue la *Blaustratie* ou encore la *Blauquestratie*⁽³¹⁾; on en fera, plus tard la Ruelle bleue.

(25) Cartulaire 1618, f° II.

M. l'abbé H. TEMPERMAN a relevé une marque de pierre qu'il date de 1580 (*Essai d'un dictionnaire des signes lapidaires utilisés par les tailleurs de pierre des régions de Feluy-Arquennes, les Ecaussinnes et Soignies. 1394-1820*, dans A.C.A.E., t.XVIII, p. 17). J.-L. VAN BELLE en a relevé d'autres, sans datation (*Dictionnaire des signes lapidaires. Belgique et Nord de la France*, p. 145, n° 79 et 153).

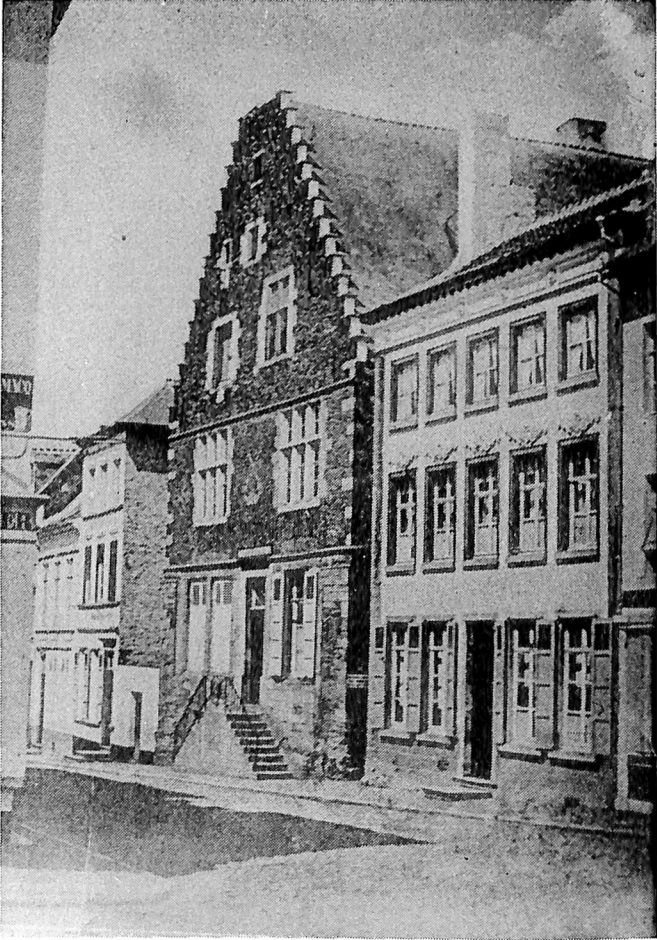
(26) Commission du 10 juil. 1627. A.A.C.E., *SEB*, 108 (78, 84 et III).

(27) Accord du 18 juin 1639. *Id.*, 108 (85).

(28) *Id.*, 320 et 321. Nous y reviendrons plus en détail dans une prochaine *Contribution à l'histoire du Magistrat d'Enghien*, actuellement en préparation.

(30) V. au surplus R. GOFFIN, *op. cit.*, pp. 8-9.

(31) A.G.R., *Seigneurie d'Enghien*, n° 84 et 85. Censier de 1757.



Ancienne brasserie « Le Lion d'Or », propriété des Dufour (c. 1870).
(Cliché C.A.E.).

Puis, voici, en 1757, Jacques Dufour, de Silly, qui exploite là une brasserie sous la dénomination de Lion d'Or⁽³¹⁾.

Sa veuve, puis un de ses fils, Jacques, et ensuite un de ses petits-fils, Ignace, lui succéderont.

Au décès de ce dernier, sa veuve, Pauline Deboeck, en hérite et en cède la propriété, le 28 juin 1881, aux époux Victor Danaux, négociant à Enghien, fils d'Alexandre et d'Ermeline Escalier, et Marie Ernaut⁽³²⁾.

Lorsqu'elle décède, le 28 août 1908, ses enfants, à l'exception d'Emile, voyageur de commerce à Lodelinsart, renoncent à la succession⁽³³⁾. L'immeuble dont les arrières, à la rue d'Argent, ont entretemps été aménagés en trois maisons, appartient ainsi à Victor et Emile Danaux.

Le 2 mars 1909, le tout est adjugé pour 26.500 F. à Henri-Edmond Wefers, agent de change à Bruxelles, époux en premières noces d'Elise Van Ruychevelt, et, en secondes, d'Amanda Moers⁽³⁴⁾.

Le 6 mai 1914, l'immeuble de la rue d'Hoves et son annexe deviennent la propriété d'Eli Theunis, époux de Jeanne Derycke,⁽³⁵⁾ puis de leur fils Joseph qui décèdera à Bruxelles le 17 novembre 1954; ils exploiteront là une distillerie et un commerce de vins.

La veuve de ce dernier et ses six enfants en hériteront et cèderont le bien à la ville d'Enghien le 29 mai 1962.

Ainsi s'ouvre un troisième chapitre.

... A UNE MAISON CULTURELLE

L'immeuble est donc à vendre et il est à craindre que ne soit envisagée la démolition de cet important témoin du passé enghiennois⁽³⁶⁾.

D'autre part, l'Administration communale ne dispose d'aucun bâtiment à vocation culturelle, hormis l'ancienne Boucherie où sont très inconfortablement installés la Bibliothèque libre

(32) Procès verbal de licitation publique clôturé par M^e Petit notaire à Enghien.

(33) Déclaration au greffe du Tribunal de première instance de Mons, du 11 fév. 1909.

Parmi ces enfants figurait Marie - alias Marguerite - Danaux, épouse d'Edgard Delwarde, imprimeur bien connu à Enghien, grand-père de Christian, directeur de la S.P.R.L. Imprimerie Delwarde & C^{ie}, à Enghien, qui se charge de l'impression de nos Annales.

(34) Adjudication définitive par le ministère de M. Jules Carlier, notaire à Petit-Enghien.

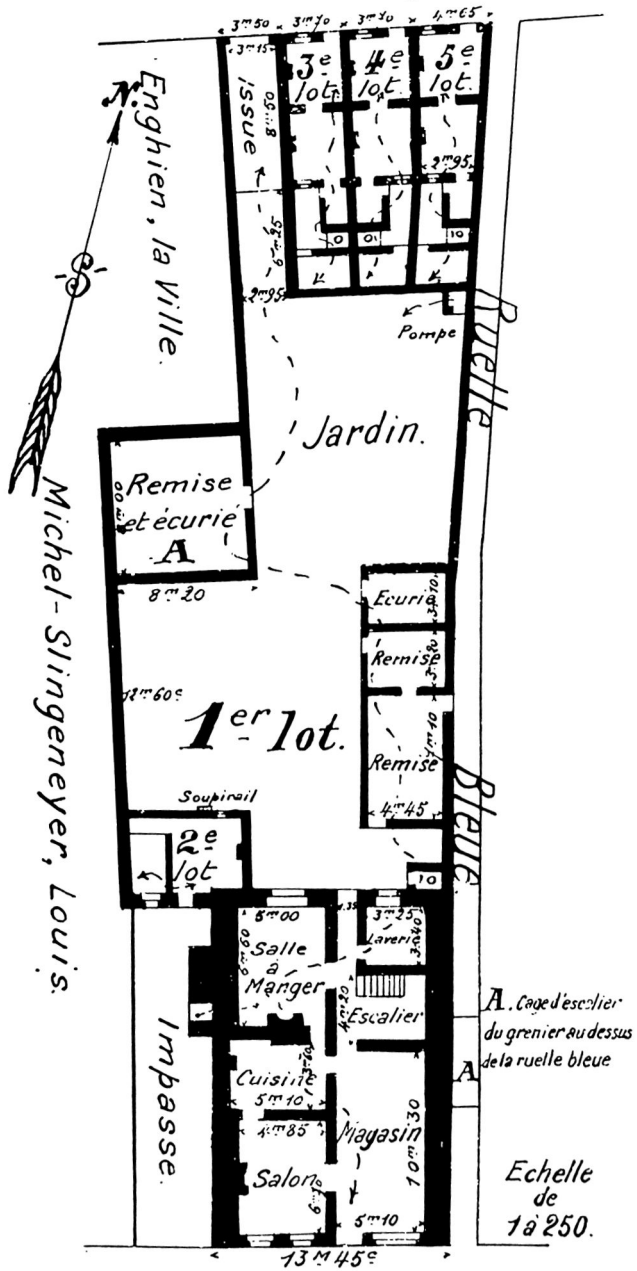
(35) Adjudication publique clôturée le 6 mai 1914 par le ministère de M. Honoré, notaire à Schaerbeek. Prix : 13.300 F...

(36) Sa valeur avait été mise en relief par son classement par la Commission royale des Monuments et Sites (A.R. du 10 mai 1944).



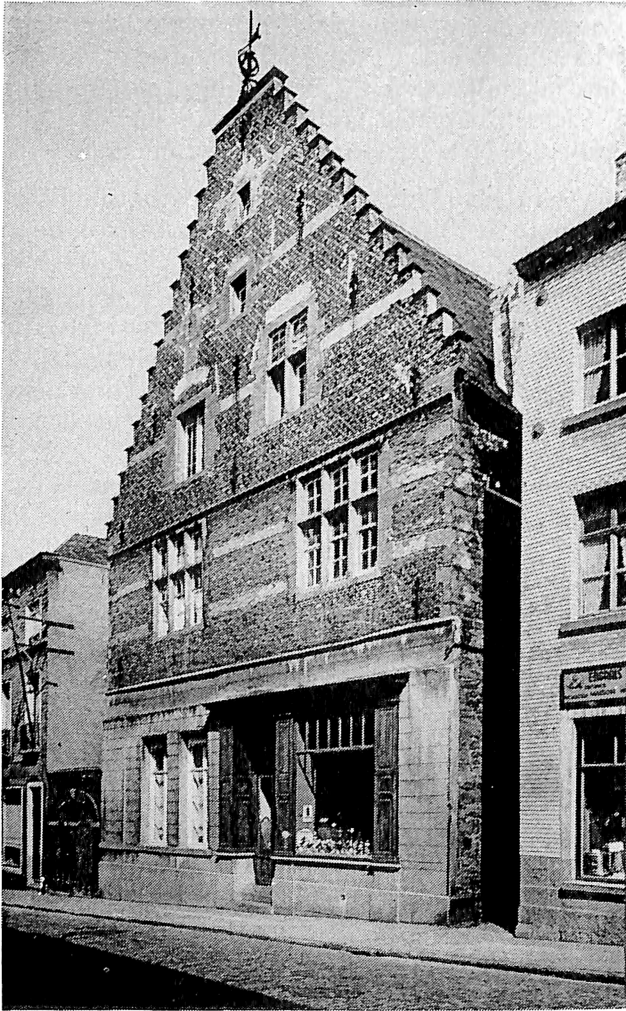
L'immeuble, propriété des époux V. Danaux-Ernaut (c. 1885).
(Cliché C.A.E.).

Rue d'Argent.



Rue d'Hoves

Plan de l'immeuble en 1914.
(Cliché C.A.E.).



L'immeuble propriété de Jos. Theunis (c. 1950)
(Cliché C.A.E.).

adoptée par la ville et, à l'étage, le musée et la bibliothèque du Cercle archéologique d'Enghien⁽³⁷⁾.

Ces circonstances amenèrent le Collège échevinal à contacter au mois de mars le Gouverneur de la province, Constant Pirlot, conseiller au Ministère de l'Education nationale et de la Culture, André Marchal, inspecteur du Patrimoine artistique au même ministère, Victor Bourgeois, architecte à qui l'on avait demandé un avant-projet de restauration du Musée communal.

Puis, ce sera Abel Dutry, du Comité d'acquisition d'immeubles pour compte de l'Etat. Son rapport, du 27 avril, ne manque pas d'intérêt :

»

» Il paraît exclu que les propriétaires puissent rencontrer un amateur ayant en vue d'utiliser cet immeuble comme tel. D'autre part, son réaménagement et sa remise en état d'entretien coûteraient vraisemblablement aussi cher qu'une nouvelle construction.

» La valeur vénale de cette propriété ne dépasse pas, à mon avis, la valeur du terrain et de la maison de la rue d'Argent.

» Cette valeur n'est d'ailleurs pas négligeable.

» Il s'agit d'un terrain de plus de dix ares avec accès à deux rues, admirablement situé près de la Grand-place.

» La valeur archéologique (âge de l'édifice-façade à gradins, charpente et rampe d'escalier du grenier, figures en pierre à la façade arrière) ne peut intéresser que la ville. Un particulier ne pourrait que récupérer le vieux chêne en compensation, ou à peu près, des frais de démolition. »

» Après avoir relevé certains points de comparaison, le rapporteur conclut en ces termes :

(37) Cet immeuble, mieux connu de notre génération sous l'appellation du « Concert », est actuellement le siège de la Justice de Paix du canton d'Enghien. Sur les diverses affectations de cet immeuble au cours des siècles, v. Y. DELANNOY, ENGHIEU, 2^{me} édit., p. 68, Enghien, 1976.

En 1958, en raison du projet de cession de cet immeuble par la ville au Ministère de la Justice. (Accord du Conseil Communal du 9 février 1967, pour un million de francs; le principe en avait été décidé par le Conseil le... 8 juin 1962), la Bibliothèque sera transférée, sous l'impulsion du chanoine Rob. Vincart, curé-doyen d'Enghien, à l'ancien. Couvent des Sœurs Noires (16, rue de la Fontaine). Il en sera de même de la bibliothèque du Cercle archéologique d'Enghien (1958).

Quant au Musée, créée, en 1947, par MM. M. Adam et Y. Delannoy, tous deux membres du Comité du Cercle archéologique d'Enghien, ses collections, du moins ce qu'il en restait après la démission de conservateur de ce dernier en 1958, seront transférées, à l'insu de M. J. Deschuyteneer, conservateur à l'époque, dans la cour et les greniers des Ecoles communales avant de disparaître par et pour l'enchantement de certains. Ainsi en fut-il plus spécialement des clefs de voûte armoriées du premier chœur de l'église d'Enghien (XIII^e s.), de la collection de plusieurs centaines de silex et tout autant de sceaux réunie par Ern. Matthieu. *Sic transit gloria...*

» Tenant compte de ce qui précède, je considère que la valeur
 » vénale de la propriété Jonathas peut être estimée comme suit :

» - 10 a, 38 ca à 600 F.	622.800
» - Maison rue d'Argent	<u>100.000</u>
	722.800

»

» Normalement, au cours d'une adjudication publique, il devrait
 » suffire d'une enchère supplémentaire qui ne devrait pas dépasser
 » ser 10 %, pour atteindre au total 800.000 F.

» Il paraît peu vraisemblable que ce chiffre puisse être dépassé par
 » un surenchérisseur même si celui-ci devait être un grand magasin
 » à grosses possibilités d'investissement, seule hypothèse, à mon
 » sens, où les enchères pourraient aboutir à ce résultat. »

Lors de la séance d'adjudication publique, il ne se présente aucun amateur. Le représentant de la ville fait alors offre pour 600.000 F., soit la valeur du terrain. Il s'en suit une suspension de séance. Il apparaît que les vendeurs n'ont aucune intention de céder le bien à ce prix. Leur estimation s'élève à 1.200.000 F. Après discussion, on s'accorde au niveau de 850.000 F.⁽³⁸⁾.

L'achat à ce montant sera décidé par le Conseil communal, réuni le 8 juin 1962, par six voix contre quatre, soit, d'une part, J. le Clément de Saint-Marcq, Ch. Demoortel, Fr. Leroy, Remy Decat, H. Mercier et Louis Vincart (P.S.C.) et, d'autre part, Fern. Gilman, Vict. Langhendries, Rob. Plaisant (Soc.) et Cam. Deglas (Lib.).

Cette décision, approuvée par le Gouverneur de la province le 13 juillet 1962, s'appuie sur les considérations suivantes :

» L'acquisition en cause est très avantageuse pour les motifs suivants :

» C'est un dernier bâtiment historique (1332) que la ville se doit de
 » conserver et qui se prête parfaitement à l'établissement du
 » musée communal actuel, ce dernier bâtiment devenant sans
 » destination peut être vendu par la ville à l'Etat pour y installer
 » le siège de la Justice de paix du canton d'Enghien, destination
 » qui convient parfaitement à l'immeuble selon l'avis des fonctionnaires
 » compétents de l'Etat^(38bis).

» Du point de vue économique, le projet de transformation de
 » l'Hôtel de ville approuvé par l'autorité supérieure s'élève à

(38) Adjudication publique par le ministère de M^e M. Gérard Tel.

(38bis) La date 1332 n'a d'autre source que les sens abusés de Jul.-M. MOULINASSE, *op. cit.*, p. 74.

» 2.700.000 F., d'où économie de 1.800.000 F. par suite du transfert de la Justice de paix dans le bâtiment de l'actuel musée. »

En d'autres termes : l'aménagement d'un nouveau musée à la Maison Jonathas libérerait l'immeuble du « Concert » propriété de la ville, lequel pourrait être cédé à l'Etat pour y installer les services de la Justice de paix; d'autre part, le transfert de ceux-ci, de l'Hôtel de ville dans cet immeuble, permettrait de réduire considérablement le coût des travaux d'aménagement projetés à cet Hôtel.

Cette acquisition s'avérera d'autant plus judicieuse que, deux ans plus tard, la ville fait l'achat d'une suite de cinq tapisseries sorties des célèbres manufactures enghiennoises⁽³⁹⁾.

Entretemps, le baron Francis Bonaert, architecte spécialisé dans les travaux de restauration de demeures historiques, est chargé d'établir un avant-projet de réfection dont le coût s'élève à près de dix millions de francs.

Après de multiples démarches auprès du Ministère de la Culture française, de la Province, de l'Office du Tourisme du Hainaut, du Crédit communal de Belgique⁽⁴⁰⁾, etc..., la quote-part restant à la charge de la Commune, majorée des frais ultérieurs de fonctionnement, demeure importante. A ce point que la nouvelle majorité communale (socialiste-libérale) sortie des élections de 1970 croit devoir décider de tout arrêter et même de se défaire de cet immeuble :

(39) L'existence de ces tapisseries chez les antiquaires Roffé et Raphaël, The vigo Art. Galleries, à Londres, avait été signalée à l'attention du bourgmestre d'Enghien, alors le chevalier J. le Clément de Saint-Marcq, par M^{lle} Calberg, conservateur honoraire aux Musées royaux d'art et d'histoire, spécialiste en la matière.

La ville les acquit au prix de 10.000 livres, ramené à 9.500 livres. Grâce à l'appui des services culturels de l'Administration des Beaux-Arts du Ministère de l'Education nationale et de la Culture, l'Etat prit à sa charge 60 % de la dépense (soit F. 840.000), le solde majoré des frais (soit F. 660.000) étant à charge de la ville qui s'en acquitta par un emprunt contracté auprès du Crédit communal de Belgique (27 fév. 1964).

Au sujet de ces tapisseries dont les dénominations actuelles sont assurément à rectifier, v. plus spécialement : J.-P. ASSELBERG, *Les tapisseries d'Enghien*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 106, pp. 147-149, Mons, 1964; Y. DELANNOY, *Tapisseries d'Enghien (XVI^e s.)*, dans *Catalogue des Expositions du 8 mai au 1^{er} juin 1986*, pp. 81-84, Enghien, 1986; G. DELMARCEL, *Tapisseries anciennes d'Enghien*, pp. 30-39, Mons 1980; ID., *Tapisseries d'Enghien du XVI^e siècle. Verdures avec jeux d'enfants*, dans *Musées vivants de Wallonie et de Bruxelles*, fasc. 8, Liège, 1983.

(40) Le Crédit Communal de Belgique avait envisagé en 1978 de prendre en location pour 75 ans le rez-de-chaussée de l'immeuble pour y établir une agence, moyennant le versement d'une somme de deux millions de francs.

Les étages seraient affectés aux services culturels de la ville.

Le Conseil communal, réuni les 18 déc. 1968 et 6 nov. 1969, en approuva successivement le projet définitif et ses modifications.

Ce projet fut abandonné par la suite.

- » Considérant que ce bâtiment se dégrade de plus en plus et que la
- » plupart de ses annexes ne sont plus que ruines représentant un
- » danger certain pour les propriétaires riverains;
- » Vu l'inutilité effective de cet immeuble et l'impossibilité de
- » l'affecter à un service quelconque sans occasionner des frais très
- » importants de réparation et de restauration;
- » Considérant que la Province du Hainaut et l'Etat ne désirent
- » nullement recevoir gratuitement cet immeuble afin de le trans-
- » former en centre culturel pour Enghien et sa région;
- » Attendu que le Collège échevinal ne désire nullement faire
- » supporter par quatre mille Enghiennois les charges financières
- » résultant de la restauration et des frais de fonctionnement de la
- » Maison Jonathas-centre culturel alors que les autorités, telles
- » que la Province et l'Etat, se gardent bien de le faire pour les
- » Hennuyers et la population francophone belge;
- » Attendu que la vente de cet immeuble pourra servir la politique
- » d'investissement suivi par l'Administration communale...

Ainsi sera décidé, le 19 juillet 1974, la mise en vente publique de l'immeuble communal la Maison Jonathas par huit voix : Rob. Plaisant, bourgmestre, Dr. G. Van Haeperen, Cam. Deglas, Dr. L. Dewavre, Jos. Dasseleer, Sam. Permentier, Jos. Sermeus et Lod. Krikilion, contre deux voix : Fr. X. Misonne et Hub. Leblon, et une abstention, M^{me} J. Eloy.

L'intervention de certains Enghiennois amena plus d'une institution à s'élever contre cette décision. Ainsi, en fut-il de la Commission de coordination en vue de la sauvegarde des sites naturels, historiques ou archéologiques du Hainaut, qui ne cache pas sa déception (12 déc.), de la Fédération du Tourisme de la Province de Hainaut qui « trouve ridicule d'aliéner un patrimoine aussi important à une époque où tout le monde prend de plus en plus conscience de la valeur économique du tourisme » (13 déc.), de la Ligue esthétique belge : « il est regrettable de voir cet immeuble, l'un des plus beaux de votre ville, et que nous imaginions protégé de la plus heureuse façon, puisqu'acquis par votre Administration, ne puisse pas atteindre au but culturel initialement prévu... »

Mais que faire ?

En l'absence de tout amateur, le Collège échevinal proposera la cession gratuite, tapisseries comprises, à la Province (24 avril 1972) qui décline cette offre, puis au Ministère de la Culture française (15 mai 1972) qui ne veut pas s'engager, devant se limiter à un rôle de

subsidiation, au Crédit Communal de Belgique que cette proposition n'intéresse plus (9 déc. 1974) depuis qu'il a acquis un immeuble à la Grand-Place, à la Société intercommunale de Développement économique et d'Aménagement du Territoire du Hainaut occidental (S.I.D.E.H.O.) enfin (14 mars 1975) qui tentera vainement d'y faire participer l'un ou l'autre, notamment la Banque de Paris et des Pays-Bas, mais qui, déjà en 1974 avouait ne pas trouver de solution à ce problème : « Nous ne prévoyons pas, étant donné les restrictions draconiennes sur le plan budgétaire, que votre ville puisse bénéficier des crédits parallèles avant plusieurs années... ». Il n'empêche qu'en 1976, elle soumet encore au Collège un projet d'aménagement d'une bibliothèque communale avec discothèque, salle de réunion, etc... Dont coût : vingt millions de francs...

Un espoir en 1979 : le Crédit agricole (SCOPECA) propose de prendre en location le rez-de-chaussée, moyennant un loyer mensuel de vingt mille francs, pour y établir une agence bancaire et ses bureaux. Elle renoncera cependant à cette implantation en raison de l'exiguïté de ce plateau (30 avril 1980).

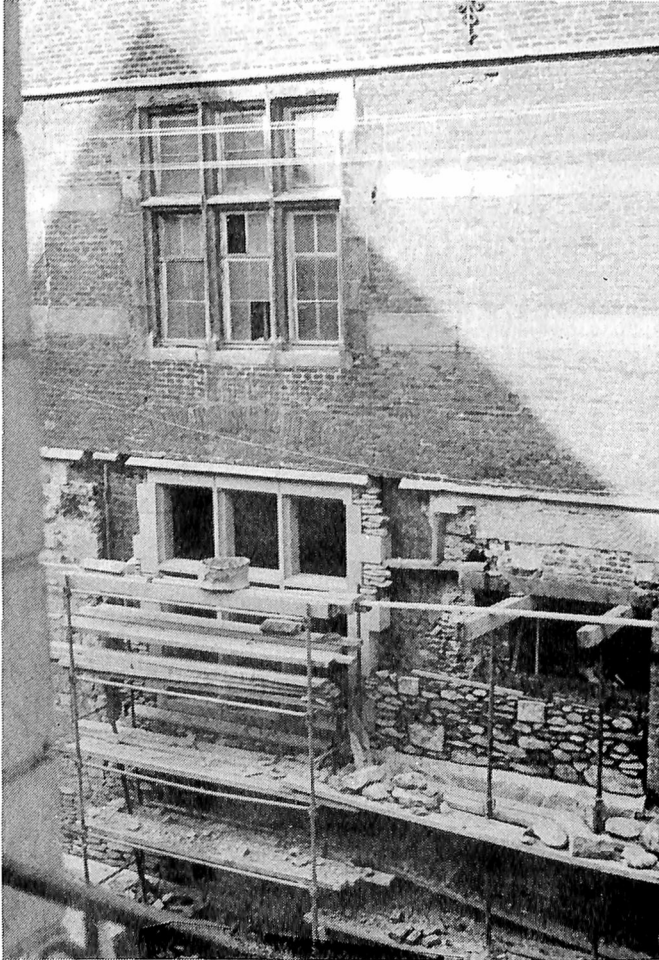
Entretemps, l'immeuble continue à se dégrader gravement. Survient la fusion des Communes : la ville d'Enghien englobe désormais les villages de Marcq et Petit-Enghien⁽⁴¹⁾.

Les conséquences n'en seront pas simplement territoriales – de 79 ha⁽⁴²⁾, la ville passe à 4.993 ha – et administratives. Elles sont aussi d'ordre politique : les élections communales de 1976 confèrent la majorité absolue au parti social chrétien.

Le nouveau Collège échevinal⁽⁴³⁾ reprend ainsi les projets abandonnés, quoique l'immeuble se soit considérablement détérioré depuis 1962 au point d'inquiéter non sans raison plus d'un voisin.

La note sera lourde, mais le Collège s'est heureusement assuré la collaboration financière – effective, cette fois – de l'Etat

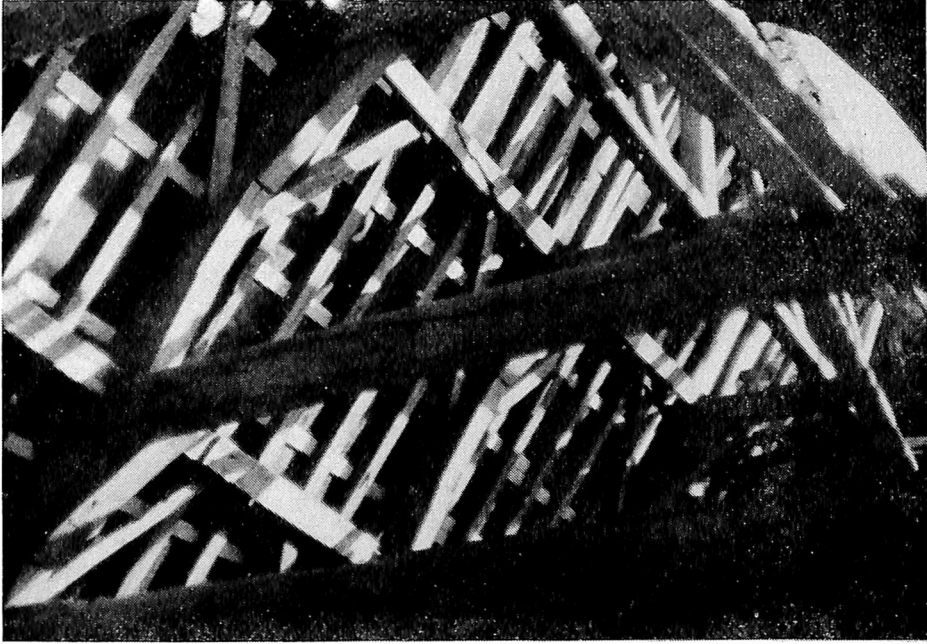
(41) A.R. du 17 nov. 1975, ratifié par la loi du 30 déc. 1975 avec entrée en vigueur le 1^{er} janv. 1977.
(42) Sur le développement (?) territorial de la ville, v. Chan. Cam. PETIT, *Evolution spatiale d'Enghien*, dans *A.C.A.E.*, t.XVI, pp. 237-260.
(43) Il comprend alors sous la présidence de Cl. Crohain, bourgmestre, (finances, affaires sociales et classes moyennes), Alb. Streydio (travaux publics, voirie et agriculture), J.-P. Pletinckx (instruction publique, jeunesse, sport et famille), Fr. Michiels (état civil et population), G. Desagheer (urbanisme, bâtiments).



L'immeuble en cours de restauration (1980-82)
(Photos, B^{on} Fr. Bonaert. Cliché C.A.E.).



L'immeuble en cours de restauration (1980-82)
(Photos, B^{on} Fr. Bonaert. Cliché C.A.E.).



Toiture

L'immeuble en cours de restauration (1980-82)
(Photos, B^{on} Fr. Bonaert. Cliché C.A.E.).

(60 p.c.) du Commissariat au Tourisme du Hainaut et de la Province; la part de la ville s'en trouve ramenée à 15 p.c.⁽⁴⁴⁾.

L'ouverture des soumissions a lieu le 30 mai 1979 et l'entreprise est adjugée à la S.P.R.L. Deschuyteneer à Marcq pour un montant de 24.490.000 francs. Avec les honoraires de l'architecte, on en aura pour quelque vingt-six millions.

Les travaux commencent le 11 mars 1980.

C'est au cours de ceux-ci que se font diverses découvertes qui sont autant d'interrogations : que sont ces vastes baies correspondant, à l'extérieur, à des ouvertures aussi réduites ? Ici, ces encorbellements ? Là, ces retraites chanfreinées ? Et, là-haut, ces antiques gargouilles ? Etc...

Sans davantage s'arrêter à ces questions, – Ne faut-il pas s'en tenir au cahier des charges et à ses impératifs de calendrier ? – les travaux se poursuivent et avancent jusqu'au jour où, par un heureux hasard, passe par ici une équipe de trois fervents de castellologie, poussant, à juste titre, de hauts cris d'indignation⁽⁴⁵⁾.

Leur conviction foudroie : ce bâtiment est, du Hainaut si non de toute la Wallonie, l'un des plus importants donjons seigneuriaux du XII^e siècle et, au lieu de rétablir en son état primitif ce remarquable témoin de l'architecture moyenâgeuse, on se prépare à le défigurer davantage ! On n'était guère loin du scandaleux, si non de l'iconoclaste...

Mais peut-on revenir en arrière au point de rayer les objectifs envisagés ? La ville n'a d'ailleurs été autorisée à faire cette acquisition et ces travaux que pour y répondre...

Or, la voilà sur le point de devoir tout interrompre (4 juin 1980).

Après maintes discussions et l'intervention impérative du ministre Busquin (10 févr. 1981), on finit par trouver un heureux compromis respectant au mieux qu'il se peut, le passé et l'avenir, le tout sous la supervision des trois castellologues.

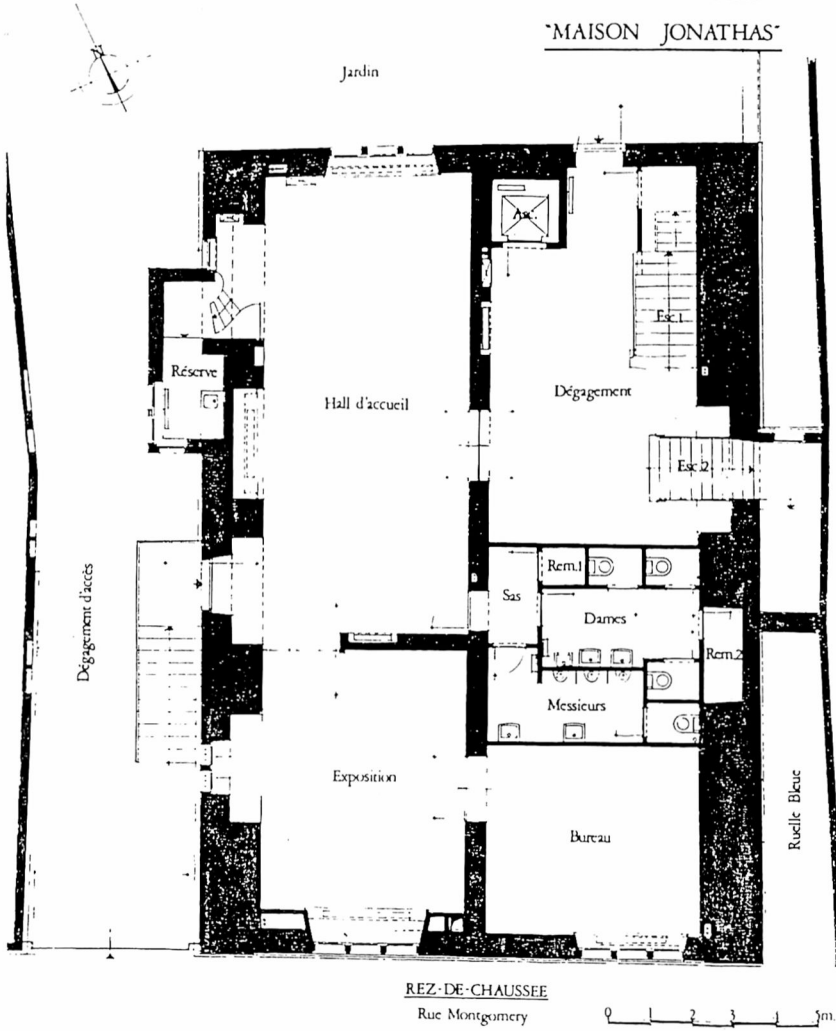
Les travaux reprendront, dès lors, sur base de projets ainsi remaniés. Et d'un budget à nouveau élaboré, adopté et... plus coûteux. Evidemment.

(44) Les travaux de restauration, honoraires d'architecte compris, sont alors estimés à F. 22.421.520.

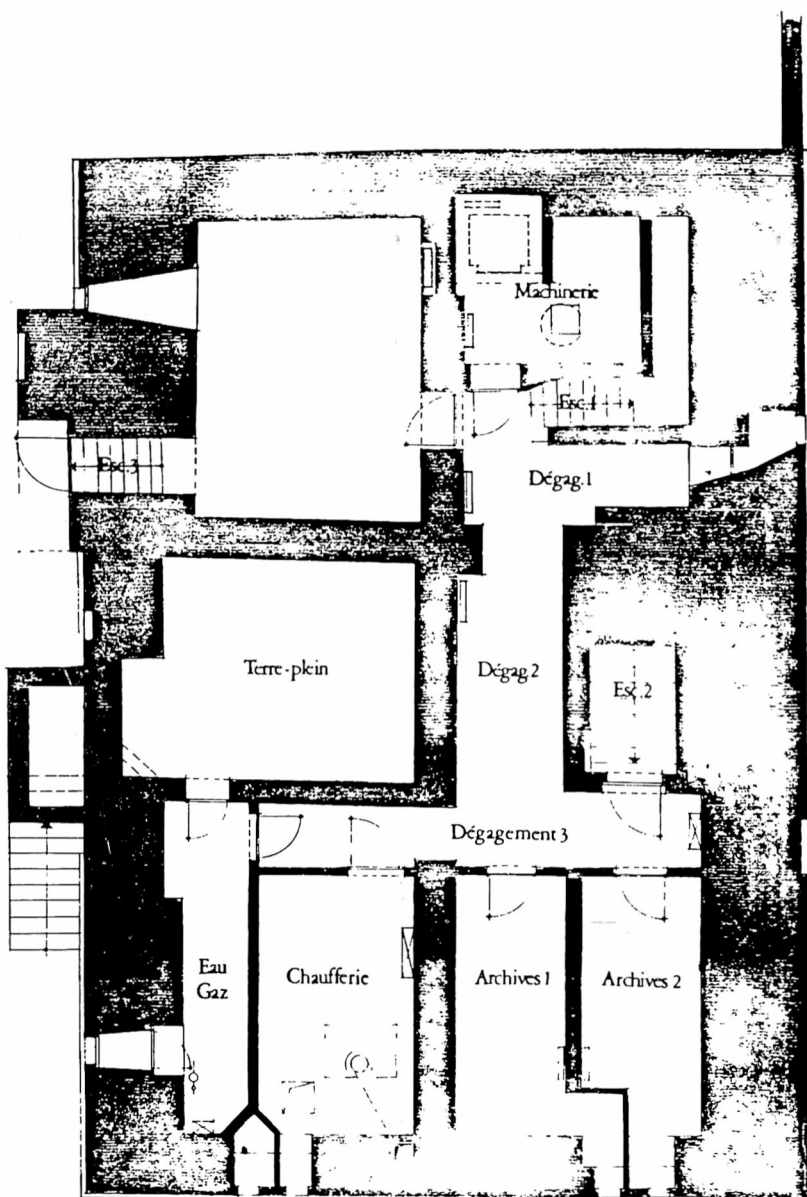
Le Conseil communal, en sa séance du 22 juin 1978, décide à l'unanimité des dix-neuf mandataires présents, d'approuver le projet définitif de ces travaux et de solliciter les subsides auprès du Département de la Culture française, de la Province du Hainaut, du Ministère des Communications.

(45) Il s'agit des castellologues mentionnés à la note 1.

VILLE D'ENGHEN
"MAISON JONATHAS"



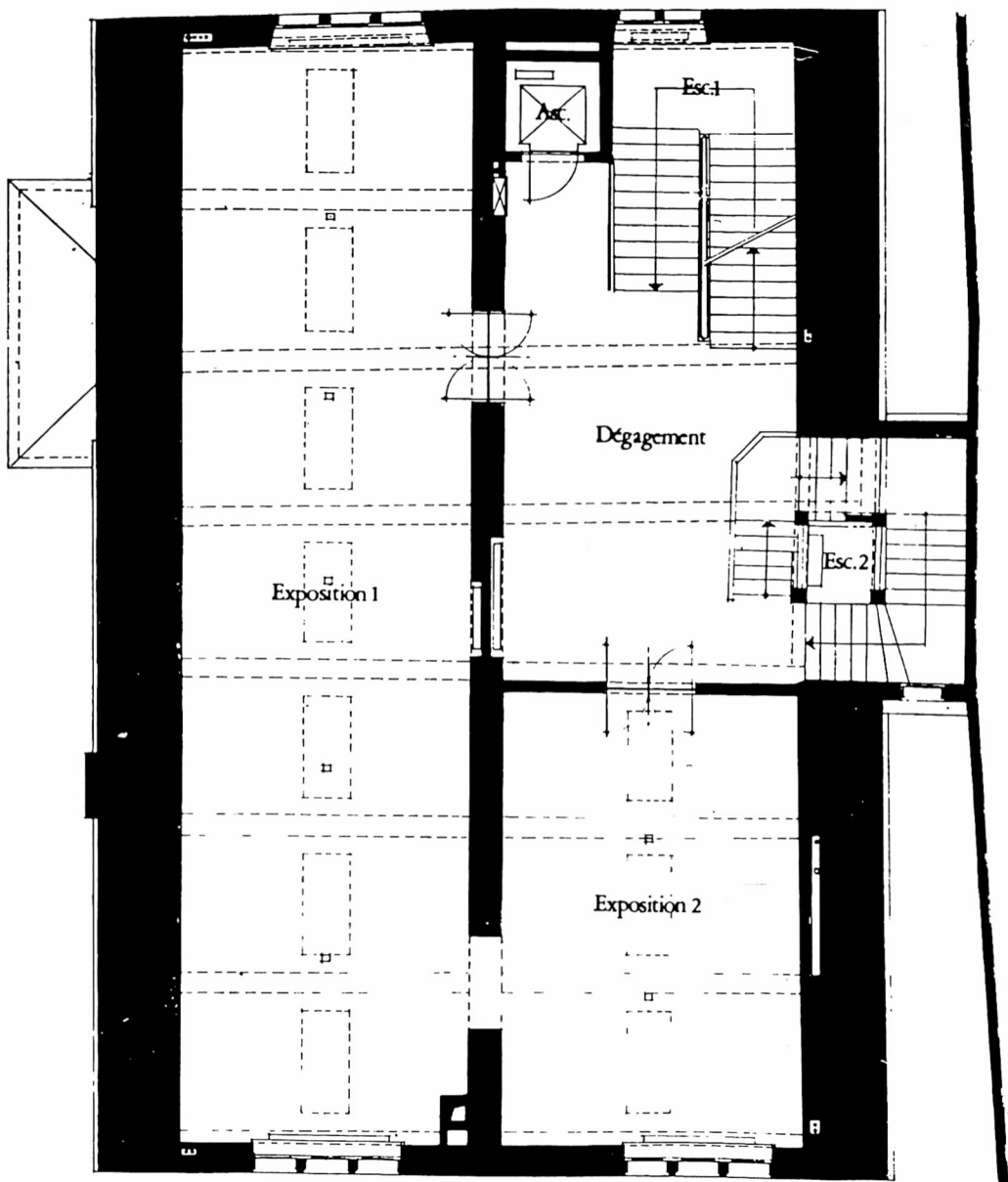
Plan de l'immeuble restauré (1982).
(Cliché C.A.E.).



SOUS-SOL

F. Bonart
Architecte

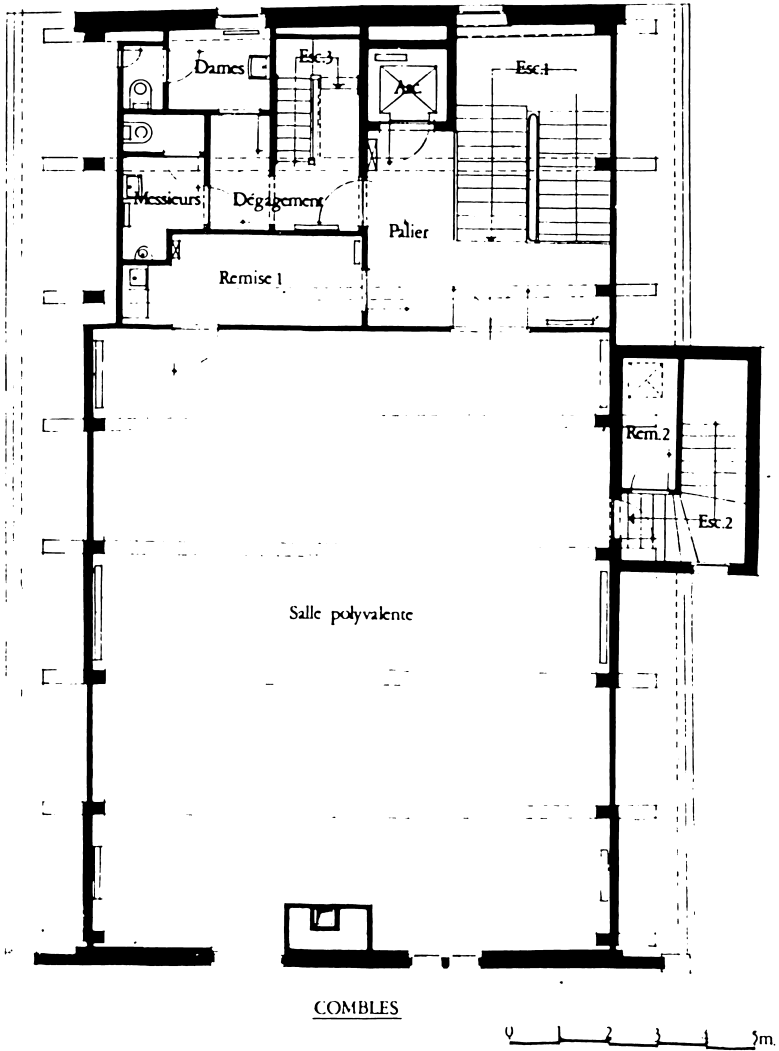
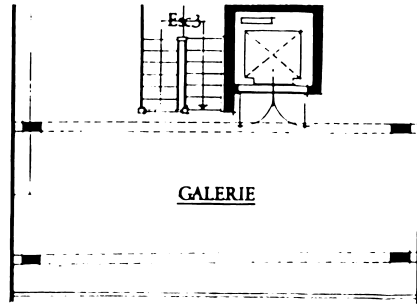
Plan de l'immeuble restauré (1982).
(Cliché C.A.E.).



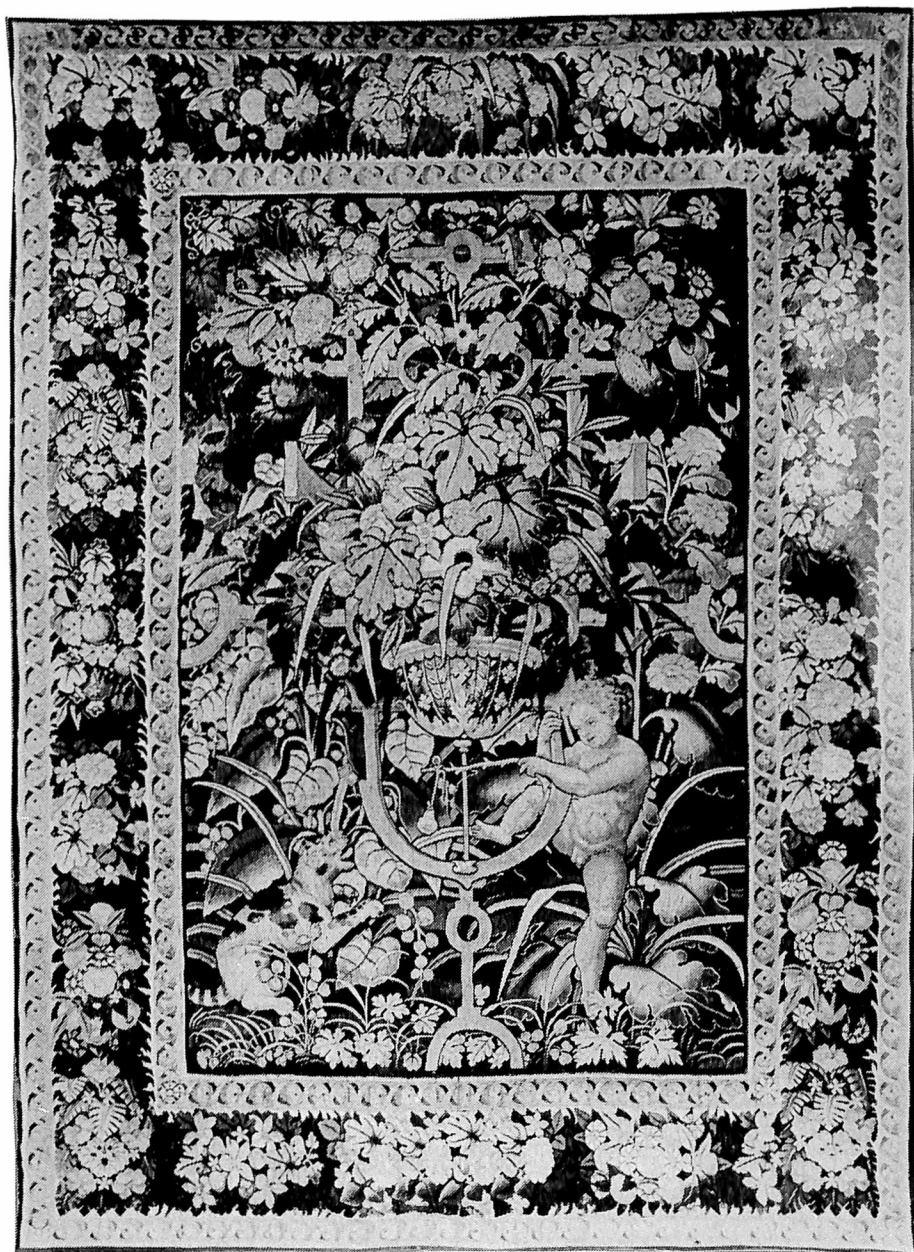
F. Bonart
Architecte

ETAGE

Plan de l'immeuble restauré (1982).
(Cliché C.A.E.).



Plan de l'immeuble restauré (1982).
(Cliché C.A.E.).



Bambin taquinant un fauve XVI^e s.

Tapiserie (XVI^e s.) décorant la salle illustrant la célèbre manufacture
des lissiers enghiennois
(I.R.P.A., Cliché C.A.E.).

La dépense passera de vingt-six à près de trente-six millions de francs⁽⁴⁶⁾.

Mais qui pourrait contester que ce n'est point une réussite ?

L'inauguration a lieu le 23 avril 1982⁽⁴⁷⁾. Il aura fallu vingt ans pour y arriver, mais enfin on y est.

Et certes, on peut déplorer les turbulences politiques qui ont à ce point différé cette date, aggravant démesurément la charge de cette restauration et retardant considérablement l'essor culturel de la ville et de ses environs, mais quelle superbe revanche sur ces perturbations !

Bientôt, ce sera l'ouverture du Musée de la Tapisserie enghiennoise : les cinq belles tapisseries achetées en 1964 y sont exposées tandis que plusieurs panneaux didactiques évoquent

(46) Exactement : 35.938.104 F. Cette dépense a été réglée comme suit :

Subside de la Communauté française	15.760.887
Subside du Commissariat général au tourisme	2.573.000
Subside de l'A.D.E.P.S.	2.234.000
Intervention de la ville	15.370.217

La Province aurait dû intervenir pour plus ou moins cinq millions de F.

(Renseignements aimablement communiqués par M. B. Demeulder, chef de travaux de l'Administration communale d'Enghien).

En ordre principal, les travaux comprennent les postes suivants :

– à l'extérieur :

démolition des bâtiments annexes en façade postérieure, transformation de la façade à rue au niveau du rez-de-chaussée, reconstruction des pignons à gradin dans la cage d'escalier surplombant la Ruelle Bleue

décapage et rejointoyage des façades

renouvellement des couvertures en ardoises naturelles

renouvellement de toutes les menuiseries extérieures en chêne, aménagement des accès latéraux et arrière;

– à l'intérieur :

remplacement des gîtages et planchers par des dalles en béton armé

restauration de l'escalier en chêne surplombant la Ruelle Bleue

restauration de la charpente en chêne, isolation thermique de la couverture

construction d'une second escalier en béton et pierre bleue

installation d'un ascenseur

installation de locaux sanitaires au rez-de-chaussée et dans les combles

installation de chauffage, de plomberie, d'électricité, de détection et de protection d'incendie, d'égouts

mise en valeur des vestiges de l'époque

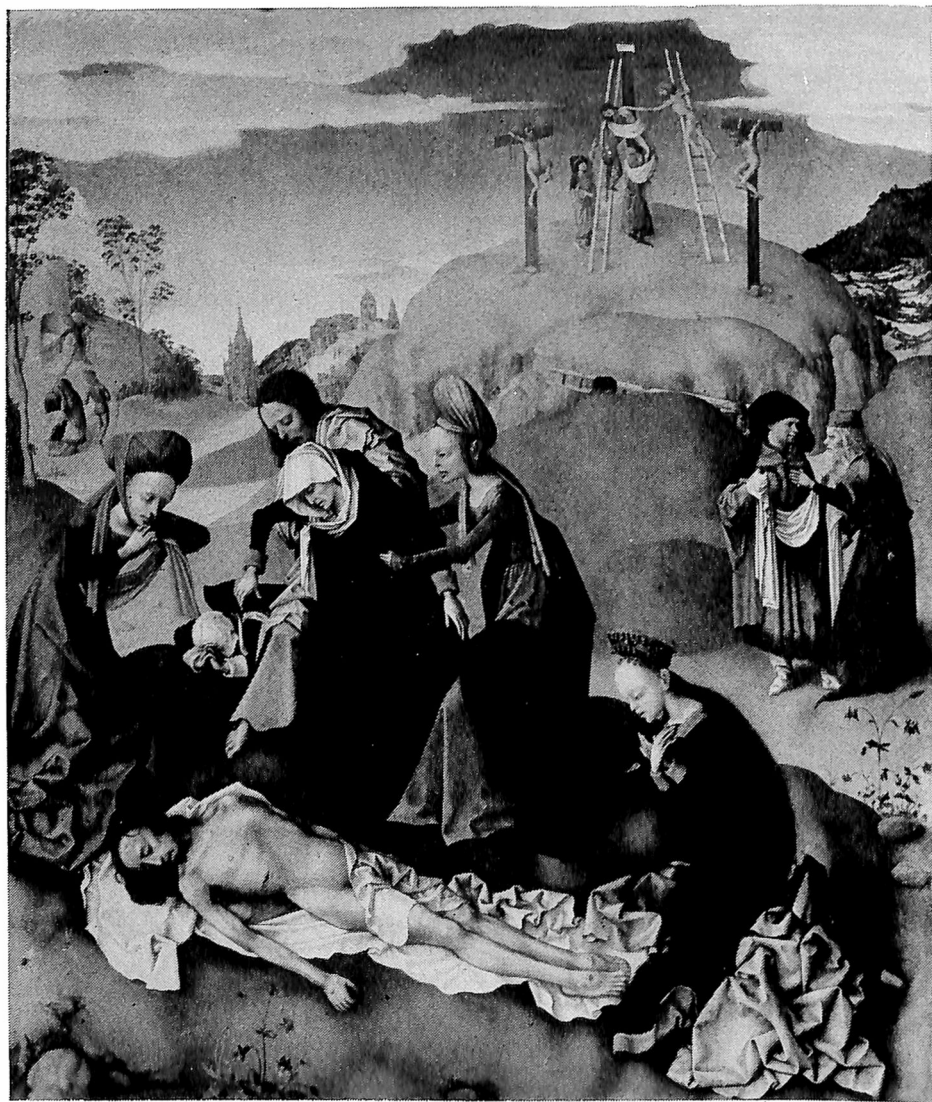
aménagement de deux niveaux d'exposition, d'une salle polyvalente dans les combles et d'un musée lapidaire au sous-sol

assèchement du second sous-sol

aménagement d'une rampe d'accès pour handicapés.

(47) Assistance remarquable en qualité comme en quantité. Ce fut vraiment la compression à tous les étages.

Le discours inaugural de M. Cl. Crohain, bourgmestre d'Enghien, est repris à l'annexe I.



La lamentation de la Vierge, du Maître de la *Virgo inter Virgines*, XV^e s.), joyau de la salle commémorant le souvenir des Sœurs Augustines d'Enghien. (I.R.P.A., Cliché C.A.E.).

différents aspects historiques et artistiques de cette industrie locale⁽⁴⁸⁾.

Plus récemment, une salle du rez-de-chaussée s'est enrichie des plus belles pièces de l'ancien Hôpital des Augustines : mobilier, tableaux, orfèvreries (XV^e s. XVIII^e s.), etc...⁽⁴⁹⁾.

Une autre illustrera bientôt certains chapitres de l'histoire d'Enghien⁽⁵⁰⁾.

Et par dessus tout cela, un brillant palmarès d'expositions, concerts, projections, conférences, etc...

Près de cent quarante manifestations en six ans⁽⁵¹⁾ !

Devant un tel bilan, qu'est donc ainsi devenu cet immeuble bien à tort dénommé Maison Jonathas ?

Un investissement considérable sans aucun doute.

Mais aussi, avec autant de certitude, le superbe écrin où, dans l'audacieuse et dynamique confiance en l'avenir, scintillent mille

(48) Certaines de ces tapisseries furent préalablement restaurées dans les locaux des écoles communales de Petit-Enghien par Mart. Debœuf, Suz. Defroy, Brig. Devroede, Mich. Fagniard et Marie Roobaert.

La tapisserie « Jeux d'enfants » avait été restaurée antérieurement (1970) par M^{me} Aubry, de Nesle-la-Vallée.

L'aménagement de ce musée au premier étage de cet immeuble a été réalisé, sous la direction de M. André Marchal, inspecteur du Patrimoine artistique au Ministère de la Communauté Française et la collaboration du Cercle archéologique d'Enghien, par une équipe comprenant notamment : M.-Fr. Debast, Cath. Beckart, Brig. Devroede, Dom. Tessaro, Son. Verschelden, Den. Windal.

Sur ce musée, v. notamment : M.-Fr. DEBAST, *Musée communal. Section Tapisserie*, Enghien, 1984; ID., *La section Tapisserie du Musée communal d'Enghien*, dans *A. C. A. E.*, t. XXI, pp. 395-98; Y. DELANNOY, *Le Musée de la Tapisserie d'Enghien*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 229, pp. 39-43, Mons, 1985 ID., *La tapisserie d'Enghien et son musée*, Enghien, 1986.

(49) L'inauguration de cette salle eut lieu le 23 mai 1987 en présence notamment des six dernières Sœurs de Saint-François, d'Oprakel. : Griet Broodcorens, Martina Polet, Séraphien d'Haene, Marcella Moerenhout, Lucilla Van Daelen et Luciana Wauters.

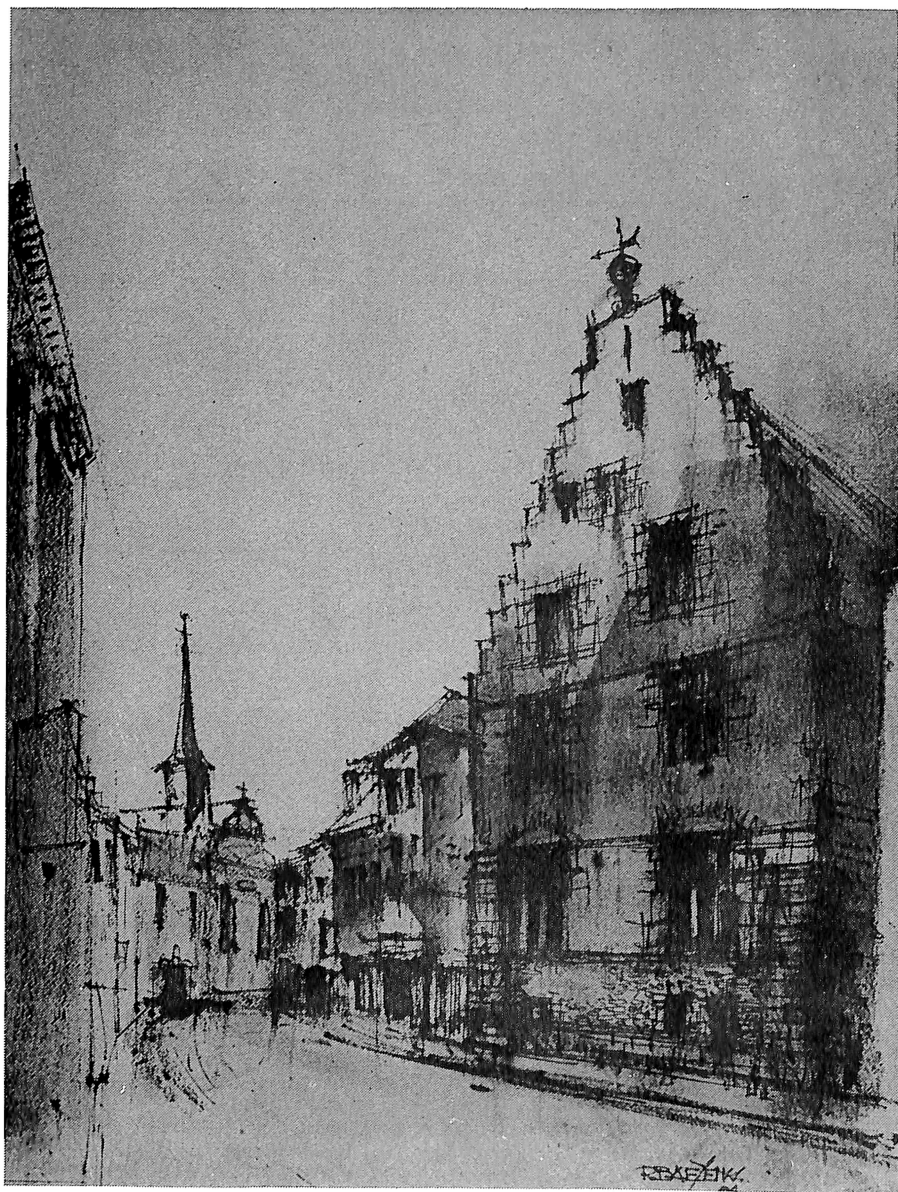
Le discours inaugural de M. Luc Dasseleer, président du Centre public d'Aide sociale (C.P.A.S.) est repris à l'annexe 2.

Les étains, orfèvreries, tableaux et mobilier déposés à la Maison Jonathas sont décrits dans Y. DELANNOY, *Les œuvres d'art de la Salle des Sœurs augustines d'Enghien au Musée de la ville d'Enghien (Maison Jonathas)*, dans *A. C. A. E.*, t. XXIV, pp.

(50) Le Cercle archéologique d'Enghien en prépare actuellement la réalisation.

(51) On en trouvera à l'annexe 3 les principales manifestations culturelles.

La liste en a été établie avec la collaboration de M^{me} Nicole Clinckart que nous nous faisons ici un plaisir de remercier.



L'immeuble, par R. Baeyens (1984).
(Cliché C.A.E.).

facettes de la Culture⁽⁵²⁾.

Puisse-t-on là, avec le concours de toutes les bonnes volontés, prolonger ce rayonnement pour le plus bel épanouissement de notre génération et assurer les fondations d'un essor toujours plus enrichissant pour celles qui lui succéderont !

Y. DELANNOY

(52) Il importe de relever ici le rôle important rempli par le Syndicat d'Initiative créé le 27 avril 1979 (Ann. M.B. n° 7331, pp. 3207-8, du 28 juin 1979) et son principal animateur, Jean Leboucq. Son objet social a été défini dans les termes suivants :

« L'association « Syndicat d'initiative d'Enghien » est un groupement d'intérêt régional ayant pour but de défendre et de promouvoir l'industrie touristique sur la base locale et d'assurer aux touristes le meilleur accueil.

L'association a notamment pour tâche :

1° la défense et la mise en valeur des monuments, des sites, des valeurs artistiques et des éléments d'attraction;

2° la défense et la mise en valeur des productions artisanales en tant qu'elles intéressent le tourisme;

3° la diffusion de renseignements touristiques et hôteliers;

4° l'organisation de manifestations, de fêtes et d'attractions de toutes espèces pouvant contribuer à l'attrait de la localité sur le touriste ou de nature à promouvoir les valeurs touristiques locales;

5° la création de toute signalisation touristique nécessaire;

6° le développement d'une action de propagande et de publicité, notamment par brochures, dépliants, affiches ou tout matériel de propagande, conférences, campagnes de presse, de radio ou de cinéma.

7° le développement de toutes initiatives sportives en liaison avec la qualité d'attraction et de réception du centre touristique qu'il représente.

Rappelons que la Maison Jonathas est accessible au public durant les expositions :

- du mardi au vendredi, de 14 à 17 h.

- le samedi, de 14 à 19 h.

- les dimanche et jour férié, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Des visites guidées y sont organisées. S'adresser à :

- M. Paul Bruyns, président du Syndicat d'Initiative, 42, Av. Jules Carlier, 1392 Enghien (Tel. (02) 395.73.93, après 19 h.).

- M. Roger François, membre du Syndicat d'Initiative, 32, rue des Combattants, 1541 Herne (Tel. (02) 396.21.95).

ANNEXE I

—

*DISCOURS PRONONCÉ PAR M. CLÉMENT CROHAIN,
BOURGMESTRE D'ENGHIEU, À L'OCCASION DE L'INAUGURATION
DE LA MAISON JONATHAS
(23 MAI 1982)*

Il est, dans la vie des communautés et des sociétés, des moments privilégiés parce qu'ils sont appelés non seulement à faire date en ce sens qu'ils marquent l'heureux aboutissement de nombreux et persévérants efforts, mais aussi et surtout parce qu'ils sont symboles de dynamisme et d'espoir et parce qu'ils sont appelés à marquer l'avenir de nos générations.

Lorsqu'il s'agit en outre d'un événement qui a mis *près de 20 ans* pour se réaliser, vous comprendrez que c'est aujourd'hui un moment privilégié car il réunit en même temps la mise en valeur de la richesse du passé et les exigences de notre monde moderne.

C'est, en effet, le mardi 29 mai 1962 que la Ville, à l'initiative et grâce à la perspicacité de son bourgmestre, le Chevalier le Clément de Saint Marcq, acheta cet immeuble pour le prix de 850.000 frs. L'intention de la Ville était de transférer dans ce bâtiment le musée communal qui se trouvait rue d'Hérinnes, et d'y exposer de façon permanente les cinq tapisseries que la Ville, toujours à l'initiative de son bourgmestre, venait d'acquérir en 1964.

Tout laissait prévoir une suite des travaux rapide puisque, dès 1963, le baron Francis BONAERT était chargé de l'avant-projet de restauration et que la Ville procédait à l'acquisition de briques anciennes provenant de l'Hôtel Royal pour un montant de 100.000 frs.

A titre de comparaison le coût du projet définitif, élaboré dès 1968, s'élevait à un montant de 9.814.000 francs (taxes et honoraires prévus).

Déjà alors, il semble que c'est pour des raisons financières et suite à la défaillance de certaines instances, que ce projet fut abandonné tout comme l'immeuble qui aura à subir les rigueurs de 20 années d'abandon. Le paraît même qu'il fut proposé à diverses reprises de le céder pour le franc symbolique.

Au lendemain des fusions de communes, il était urgent et indispensable de prendre les mesures de préservation du bâtiment : une cheminée avait dans sa chute gravement endommagé la toiture et l'humidité envahissait ce bâtiment qui ne doit d'avoir résisté à cet abandon qu'à la robustesse de sa construction dont on ignorait alors encore les origines réelles.

Afin de remédier à cet état des choses et dans le but de sauver cet immeuble de haute valeur, certes, mais pouvant aussi remplir les fonctions de musée, de centre de tourisme et de salle de conférences et d'expositions, une nouvelle estimation du projet fut demandée à Monsieur BONAERT et fit apparaître que le coût des travaux s'élèverait à quelque 26.550.000 frs. c'est-à-dire, près de 4 fois l'estimation de 1968, 10 ans auparavant donc.

Le 22 juin 1978, le Conseil communal approuva le projet définitif des travaux en chargeant le Collège de faire toutes les démarches pour rendre cette dépense supportable par la Ville, et de solliciter avec insistance tous les subsides possibles. L'obstacle qui avait fait échouer le projet en 1968, se retrouvait donc, 10 ans après.

Ces négociations furent menées sans désespérer puisque le 28 décembre 1978 était pris l'arrêté royal autorisant les travaux et fixant l'intervention de l'Etat à 60 % ;

entretemps, le Commissariat au Tourisme et la Province du Hainaut avaient aussi marqué leur accord respectivement pour un montant de 2.500.000 frs. et de 20 % du coût des travaux. Ces interventions conjuguées permettaient à la Ville de supporter la soule soit ± 15 % du coût des travaux.

L'ouverture des soumissions eut lieu le 30/5/79 et le travail fut attribué à une entreprise de notre commune la S.P.R.L. Jacques DESCHUYTENEER, à Marcq, pour un montant de 24.490.000 frs.

L'ordre de commencer les travaux est donné le 11 mars 1980 avec un délai d'exécution de 280 jours ouvrables, délai qui fut respecté puisque la réception provisoire a lieu le 2 avril 1982. Le montant final de cette restauration avoisinera les trente-cinq millions (honoraires et toutes charges comprises).

Si j'ai tenu à vous rappeler toute cette longue procédure, c'est pour souligner qu'en moins de quatre ans à dater de l'approbation par le Conseil Communal, cette restauration a pu être conduite à bonne fin.

Si cela a été possible, c'est parce qu'à tous les niveaux, nous avons rencontré, non seulement beaucoup de sympathie et d'intérêt, mais surtout une collaboration active, parfois même enthousiaste.

Vous me permettez de m'adresser d'abord à ceux qui, avec la Ville, ont rendu possible par leur intervention financière cette restauration.

A vous, tout d'abord, Madame le Représentant du Ministre Président de l'Exécutif de la Communauté française, en vous souhaitant particulièrement la bienvenue, je vous demande d'être notre interprète auprès de Monsieur le Ministre de nos sentiments de remerciements à son égard et à l'égard de son administration et plus particulièrement à l'adresse de Madame DE BIEVRE et Monsieur LAMBERT qui nous ont aidés tout au long de cette procédure, ainsi que Monsieur l'Inspecteur MARCHAL dont nous aurons encore besoin puisque, pour des raisons d'humidité, notre musée ne pourra être installé définitivement que d'ici quelques mois, en septembre probablement.

Ce fut, d'ailleurs, une constante au niveau des responsables successifs de la Communauté française que d'avoir été particulièrement sensibles aux arguments que nous leur avons présentés quant aux déficiences de l'infrastructure sportive et culturelle de notre région.

Les résultats sont là : le 10 décembre 1977, inauguration du hall Omnisport à Petit-Enghien; le 18 septembre 1981, inauguration de la piscine Nautisport et, le 23 avril 1982, inauguration de la Maison Jonathas qui, restaurée, deviendra le centre de la vie culturelle, artistique et touristique de notre communauté. Je ne doute pas, un instant, qu'après la visite, il vous plaira de demander à Monsieur le Ministre de donner des instructions pour une liquidation rapide des derniers subsides à obtenir tant pour la restauration que pour l'équipement.

A vous ensuite, Monsieur le Député permanent. Nous savions déjà combien Monsieur le Gouverneur et la Députation permanente accordaient d'importance à la culture et plus particulièrement au maintien et à la mise en valeur du patrimoine artistique et historique de notre province.

C'est certainement dans ce but que, malgré les difficultés financières, vous avez généreusement accordé votre intervention et ainsi contribué à cette restauration.

Vous avez eu cent fois raison, puisque les dernières investigations ont permis d'établir qu'il s'agit ici du plus important donjon roman conservé en Wallonie.

Dans notre pays, seul, le donjon comtal de Gand est de dimensions supérieures à celui d'Enghien.

Par comparaison, la « Tour BURBANT » d'Ath est un donjon essentiellement militaire tandis que le donjon d'Enghien révèle des préoccupations résidentielles,

avec un intérieur spacieux, malgré l'éclairage réellement parcimonieux. Vous pouvez retrouver cela notamment dans les arcades romanes du rez-de-chaussée et notamment avec la réouverture et la reconstitution d'une fenêtre romane, témoin rare de l'architecture civile de l'époque.

Au Commissariat général au Tourisme qui nous a également aidés à un moment où beaucoup de nos compatriotes marquent un intérêt croissant pour le tourisme dans notre pays. Il s'impose que dans une ville pleine d'histoire, le Syndicat d'initiative, nouvellement créé, ait pignon sur rue et puisse ainsi développer son action de mise en valeur des beautés de notre ville et de notre région. C'est maintenant chose faite. Je forme des vœux pour son développement et le félicite pour les dépliants qu'il vient d'éditer à cette occasion.

Je tiens également à remercier tous mes collègues du Conseil Communal et plus particulièrement notre échevin du Patrimoine, Monsieur Georges DESAEGHER, qui, avec notre chef des travaux, Monsieur Bernard DEMEULDER, ont suivi de près l'exécution de ce chantier.

J'y associe les autres services communaux, le service d'incendie, les services provinciaux et plus particulièrement Monsieur THEYS.

Une mention toute particulière bien sûr à notre architecte, le baron Francis BONAERT, et à son collaborateur, Monsieur de FROIDMONT. Vous avez, Messieurs, en plus de votre mission d'auteurs de projet, veillé avec amour sur cette restauration. Je ne doute pas que vous avez été dans cette mission fortement aidés et influencés par votre appartenance à la Commission royale des Monuments et Sites dont je voudrais également souligner la part active prise dans le déroulement de ces travaux, sous la conduite de son vice-président, le chanoine LANOTTE, et avec l'aide de ses membres correspondants locaux. La Commission a, en effet, toujours œuvré dans la recherche d'une solution équitable et raisonnable aux problèmes qui se sont posés, et cela dans le but de maintenir le caractère fonctionnel de cet immeuble tout en assurant au maximum la sauvegarde des éléments intéressants découverts.

Mais tout cela, sans une bonne entreprise pour la réalisation, resterait sans lendemain.

C'est pourquoi, il me plaît d'adresser mes félicitations et un remerciement tout spécial à l'entreprise DESCHUYTENEER Jacques, qui véritablement, au travers de toute son équipe et de ses divers sous-traitants, a mis un point d'honneur, non seulement à terminer ce travail avant la fin du délai prévu, mais qui a pu insuffler à tous ses collaborateurs cet enthousiasme et cette volonté d'un travail minutieusement réalisé. Le nom de votre firme restera à jamais attaché à cette restauration et je forme des vœux que vous puissiez souvent encore avoir l'occasion de réaliser de telles restaurations.

Quoi qu'il en soit, il apparaît aujourd'hui que la Ville d'Enghien possède un monument comportant de nombreux et importants témoins architecturaux dont l'intérêt historique et archéologique dépasse les frontières de notre entité et de notre région.

Je me réjouis aussi de ce que, malgré les déprédations causées par plus de quinze années d'abandon, un tel résultat ait pu être obtenu.

Je ne doute pas que les diverses utilisations auxquelles doit servir cet édifice, en rehausseront encore le prestige.

Syndicat d'initiative, office du tourisme et salles de réunion pouvant aussi servir à de petites expositions occuperont le rez-de-chaussée.

Le 1^{er} étage verra s'installer, dès que les conditions hygrométriques seront réunies, le musée de la tapisserie enghiennoise avec les conseils éclairés de Monsieur MARCHAL; ce sera là certainement un des joyaux de notre entité.

Enfin, au 2^{ème} étage, une magnifique salle polyvalente dont vous pourrez admirer tantôt les magnifiques boiseries, pourra recevoir expositions, conférences, séances de cinéma et toute autre réunion culturelle ou artistique.

Il est à noter encore que, dans le souci de restituer au bâtiment son niveau rez-de-chaussée initial, ce bâtiment sera aussi facilement accessible aux handicapés grâce à la rampe d'accès arrière et à l'ascenseur.

Comme il convenait, dès l'ouverture de cette maison, d'y associer la culture d'hier et d'aujourd'hui, vous avez en plus l'occasion d'admirer deux expositions qui resteront ouvertes jusqu'au 9 mai.

Tout d'abord grâce à la collaboration de l'Office du Tourisme du Hainaut et de son dynamique responsable, Monsieur DUFOUR, vous pourrez admirer les Albums de Croy au 16^{ème} siècle, et ensuite les œuvres des artistes et artisans locaux que je remercie tout spécialement de leur dynamisme et de leur collaboration.

Je forme des vœux de les revoir souvent. Que cette infrastructure contribue à les faire toujours mieux connaître et plus apprécier !

Mesdames, Messieurs,

Avant de découvrir la plaque commémorative, de vous inviter à parcourir les divers étages de cet immeuble et de prendre, en haut, le verre de l'amitié, permettez-moi encore de vous remercier pour votre présence et pour l'appui et les encouragements que vous nous avez ainsi témoignés.

ANNEXE II

—

*DISCOURS PRONONCÉ PAR M. LUC DASSELEER,
PRÉSIDENT DU CENTRE PUBLIC
D'AIDE SOCIALE, À L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE LA
« SALLE DES SŒURS AUGUSTINES D'ENGHIEN »
A LA MAISON JONATHAS
(23 MAI 1987)*

Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter une histoire merveilleuse qui commença voici plus de six siècles. Une histoire dont les premières protagonistes furent plus que probablement Sœur Sybille et Sœur Ghislaine et dont les plus contemporaines furent Sœurs Griet, Marcella, Lucilla et Lucianna.

Ce 23 mai 1987, la communauté locale d'Enghien souhaite témoigner sa reconnaissance et son amitié à celles qui pendant plusieurs générations et plusieurs époques même ont marqué la vie sociale de notre cité par leur esprit de charité chrétienne et de dévouement.

En pensant aux multiples problèmes que rencontrent les nouvelles institutions sociales que sont aujourd'hui les C.P.A.S., je ne peux le faire sans imaginer la débrouillardise dont votre communauté religieuse aura dû faire preuve au fil des vicissitudes de l'Histoire dont je voudrais maintenant brièvement rappeler quelques faits.

Comme je n'ai nullement la prétention de prendre la place des historiens de notre région, mes propos se borneront à vous rapporter en quelques mots les témoignages de l'un ou l'autre d'entre-eux.

C'est probablement Marie de Rethel, dame d'Enghien, qui fonda vers 1266 le premier hôpital d'Enghien.

En fait, un petit couvent, couvert de chaume, plutôt refuge qu'hôpital.

En 1316, un premier incendie détruisait complètement le refuge. Cette date demeure cependant importante car c'est à partir de ce moment qu'apparaissent les premières Sœurs et la première communauté religieuse installée au sein de l'hôpital d'Enghien.

Il est probable qu'avant cet incendie, le soin des malades de l'hôpital Saint-Nicolas était confié à une « Fraternité » sous la surveillance du corps échevinal et non pas sous celle du clergé de la paroisse.

En 1319, c.à.d. trois ans après l'incendie, l'hôpital était reconstruit.

Ce fait se déroula il y a donc exactement 668 ans. A l'époque quatre sœurs et une Sœur Supérieure dirigeaient l'hôpital.

A diverses reprises encore l'incendie dévora l'hôpital : en 1400, 1497, 1574, 1578, 1594.

Mais comme si tout ceci ne devait pas suffire, c'est en 1795 que l'invasion de la Belgique par les armées françaises de la Révolution devait ouvrir la crise la plus grave qu'aura à traverser la communauté religieuse.

Tous les ordres religieux furent en effet supprimés. Provisoirement, cependant, les Hospitalières d'Enghien furent maintenues parce que l'on jugea malaisé de les remplacer au pied levé. Elles durent cependant quitter l'habit religieux et cesser tout exercice public de vie religieuse. L'hôpital était quant à lui déclaré « propriété communale ». On ne laissa en propriété aux religieuses que le mobilier et tout ce qui depuis des siècles avait été donné à la Communauté.

Il fallut attendre 1810 pour que Napoléon signe un décret par lequel l'existence légale de la communauté religieuse d'Enghien était sauvegardée. Elle fut en effet déclarée d'utilité publique.

Vers 1870, le doyen d'Enghien, la commission des Religieuses Hospitalières et le Conseil Communal envisagèrent le transfert de l'hôpital hors de la ville c'est-à-dire en son site actuel.

En 1880, le transfert s'opéra.

Vers 1961, la Communauté Religieuse des Augustines fut finalement absorbée par l'Ordre de Saint-François dont le siège est établi encore à Sint-Maria-Oudenhove. Parallèlement, la C.A.P. d'Enghien confia à la Congrégation religieuse, forte de huit religieuses à l'époque, une double mission :

- d'une part, elle devait veiller à l'hébergement des pensionnaires de l'hôpital Saint-Nicolas et assurer l'administration des soins infirmiers;
- d'autre part, elle devait organiser la gestion des services domestiques c'est-à-dire la cuisine, la buanderie, etc...

Un rôle identique fut confié aux religieuses de la Clinique.

Face au manque de vocations religieuses et au vieillissement des Sœurs, le C.P.A.S. d'Enghien et la Supérieure Générale de l'Ordre de Saint-François durent se résoudre, de commun accord en 1985, à ne plus remplacer les dernières Sœurs en service.

Une page était tournée !

Enghien se devait de commémorer l'action des Religieuses Hospitalières d'Enghien et rappeler leurs plus belles pages d'histoire.

Notre émotion est grande aujourd'hui et difficile à cacher car nous savons tous ce dont notre cité est redevable à votre égard.

Non seulement vous avez apaisé la souffrance des hommes et des femmes de notre cité, mais vous avez aussi au fil des années valorisé un important patrimoine culturel qui fait désormais la fierté de notre ville. Un trésor culturel qui apprendra aux générations futures non seulement votre action généreuse mais aussi le riche passé artistique de notre région.

Aujourd'hui, grâce à vous, nous pouvons dire qu'Enghien fut un des grands centres artistiques de notre région dans plusieurs domaines : le travail du bois, du fer, des métaux précieux et de la peinture sur toile. Dans ces divers domaines, les artisans passés de notre cité peuvent en effet se prévaloir d'une production artistique importante et de qualité, se situant au même niveau que les artistes de la région du Tournaisis.

La salle que nous avons l'honneur d'inaugurer aujourd'hui, est dédiée aux Sœurs Augustines d'Enghien pour nous rappeler à jamais leur présence séculaire à Enghien. C'est volontairement qu'une partie seulement du trésor appartenant au C.P.A.S. d'Enghien sera exposée car vous n'êtes pas sans savoir qu'une grande partie de notre patrimoine culturel, la plus belle probablement, est encastrée dans les murs de la Maison de Retraite à perpétuelle demeure.

C'est pour cette raison d'ailleurs que nous envisageons prochainement de consacrer un ouvrage complet à la présentation de l'ensemble de la production artistique dont le C.P.A.S. d'Enghien est le gardien.

Ce merveilleux trésor du passé ne pouvait recevoir de plus bel écrin que la Maison Jonathas issue, elle aussi, des profondeurs du temps.

Comme vous pourrez vous en rendre compte, un dispositif de sécurité tout à fait exceptionnel et unique pour la région a été mis en place grâce à la compréhension des autorités compétentes et je tiens à remercier le Bourgmestre d'Enghien et le Collège Echevinal pour leur soutien et leur action en ce domaine.

Je ne peux passer sous silence le travail qu'opère actuellement l'I.R.P.A. en vue de cataloguer toutes les pièces d'art du C.P.A.S. Un important travail qui devrait nous permettre d'en savoir davantage encore sur la belle Histoire d'Enghien.

Notre reconnaissance va aussi aux responsables de la C.G.E.R. qui ont bien voulu accepter de parrainer notre manifestation culturelle en prenant part au financement des 4000 cartons d'invitation envoyés à la population.

Mais aujourd'hui nous fêtons les Sœurs Augustines Enghien et toutes les Sœurs qui ont vécu à l'hôpital St-Nicolas.

Au nom de toute la population d'Enghien et des environs, je voudrais encore une fois vous remercier pour votre passé à Enghien. J'ose espérer que notre futur sera à la hauteur de votre passé.

Puis-je vous inviter à ouvrir officiellement la salle d'exposition.

Merci.

L. DASSELEER,
Président du C.P.A.S.

ANNEXE III

RECENSEMENT DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS ORGANISÉES À LA MAISON JONATHAS (1982-1988)

1982

- 25.IV. Inauguration et expositions : Albums de Croy et Artistes réunis à Enghien
- 15-30.V. Exposition : Tapisseries modernes
- 28.VIII. Conférence de M. Doumont : L'art floral chez soi
- 28.VIII-12.IX. Exposition florale
Photos et peintures sur le thème floral
Enghien et ses seigneurs
Les plantes de chez nous et comment s'en servir

- 4.IX. Conférence de M. Doumont : Les plantes d'appartement
- 9.IX. Récital de piano par M^{lle} Cécile Müller
- 11-12. IX. Exposition philatélique
- 1-17. X. Exposition : Le cirque
- 5-21. XI. Exposition : Drapeaux et bannières
- 10. XI. Récital par l'Académie de musique d'Enghien
- 17. XI. Conférence de M. Harmignies : L'histoire du drapeau belge
- 26. XI-19. XII. Exposition : Figurines et jouets anciens

1983

- 14. I. Projection du film de Fred Gelabbeek : Evènements de la vie enghiennoise 1981-1982
- 28. I. Conférence M. Lassance et J.-J. Sommereyns : Les feux de Sicile
- 4-23. II. Exposition : Histoire du téléphone
- 25. II. Récital de piano par M^{lle} C. Orloff
- 12-20. III. Exposition des artistes et artisans réunis d'Enghien
- 9-24. IV. Exposition : Cartes postales d'Enghien
- 13-22. V. Exposition : Peintures de B. Hadidi
- 4-12. VI. Exposition : Photos et souvenirs d'Enghien (1940-1944)
- 24 VI-3. VII. Exposition : Peintures de l'Ensemble Trois
- 8. IX. Récital par le quatuor de saxophones de Dinant
- 8-18. XII. Exposition : Histoire de la petite Pologne
- 16. XII. Conférence d'Y. Delannoy : Enghien, ville fortifiée (XIII^e s.-XVII^e s.)

1984

- 3. I.-19. II. Exposition : Folklore et carnaval enghiennois
- 14. I. Récital de piano par M^{me} A. Cornelis
- 14-29. I. Exposition : Œuvres du Groupe Gryday
- 9. II. Conférence de Ch. et P. Henneghien : Carnavals, Binche, Bâle, Venise et un carnaval antillais
- 26. II. Congrès Touriste
- 3-4. III. Saisons musicales et lyriques
- 24. III-8. IV. Exposition : Outils et métiers d'autrefois
- 14. IV-1. V. Exposition : Artistes et artisans réunis d'Enghien
- 28-29. IV. Bourse d'échange de cartes postales
- 30. IV-1. V. Foire du livre et projection de films sur Enghien
- 19-27. V. Exposition : Peintures de B. Hadidi
- 1. VI. Conférence de presse et R. T. B. F. sur Enghien
- 23. VI-8. VII. Exposition : Enceintes urbaines en Hainaut
- 10-22. VIII. Exposition : Enghien, ville des fleurs
- 8-16. IX. Exposition : Artistes d'Enghien
- II. IX. Récital de piano par M^{lle} C. Müller
- 22. IX-7. X. Exposition : La bière, la brasserie, la Double d'Enghien
- 12-21. X. Exposition : Le sucre, l'homme et sa vie
- 27. X-8. XI. Exposition : Rétrospective du peintre Alberte Marchand
- 9. XI. Récital par l'Académie de musique d'Enghien
- 16. XI-2. XII. Exposition : La mine, hommage à nos mineurs
- 2. XII. Conférence de M. Fourmanoit : 1934. Histoire du fief de Lambrechies

- 6.XII. Exposition : Céramistes et graphistes
- 18.XII. Conférence d'Y. Delannoy : La cession de la seigneurie d'Enghien et de la principauté de Rebecq par Henri IV, roi de France et de Navarre au prince-comte Charles d'Arenberg et à la princesse-comtesse d'Arenberg, Anne de Croy

1985

- 5.I. Récital de piano par O. Roberti
- 12-27.I. Exposition : Hainaut, terre de batailles
- 16.II-3.III. Folklore en Wallonie
- 16-31.III. Exposition : 150 ans de chemins de fer belges
- 20-28.IV. Exposition : Photos de M^{me} Vansnick
- 23.IV. Conférence-débats sur l'enseignement
- 11-19.V. Exposition : Tapisseries de Marysel
- 25.V-2.VI. Exposition : Peintures de B. Hadidi
- 8-23.VI. Exposition : Histoire de la Grand-Place P. Delannoy
- 6.VII-18.VIII. Exposition : Fée du verre
- 7-15.IX. Exposition : Ensemble 3
- 21-29.IX. Exposition : Peintures de David Rosan
- 29.IX. Premier chapitre de la Confrérie « La Double d'Enghien »
- 5-20.X. Exposition : Livres de fleurs du XVI^e au XX^e s.
- 8.XI. Récital par l'Académie de musique d'Enghien
- 9-17.XI. Exposition : Souvenirs de 1914-1918
- 23.XI-I.XII. Exposition : Artistes et artisans réunis d'Enghien
- 7-29.XII. Exposition : En musique

1986

- 18.I-16.II. Exposition : Affiche, art de la rue
- 24.II. Conférence-débat : Turquie, porte de la vie
- 28.II.2.III. Exposition : La Table ronde
- 6.III. Conférence de Paul Cardinal, astrologue
- 8.III.-6.IV. Exposition : La balle pelote
- 26.IV-8.V. Exposition : Nature
- 21.VI-31.VIII. Exposition : Première biennale de la Tapisserie
- 6-14.IX. Exposition : Peintures de David Rosan
- 12.IX. Conférence de Luc de Brabander : Les années 90 seront-elles les « Golden-nineties » ?
- 20.IX-5.X. Exposition : La sécurité
- 11-12.X. Exposition : Les champignons
- 18-26.X. Exposition : Arts contemporains
- 30.X-30.XI. Exposition : A la découverte d'une région
- 13-30.XII. Exposition : La mode
- 19.XII. Concert par l'Académie de Musique d'Enghien

1987

- 30.I-6.II. Exposition : Campagne survie
- 14.II-I.III. Exposition : Hainaut-Etats-Unis, hier et aujourd'hui

- 14-19.III Exposition : Cartes postales d'hier et d'aujourd'hui
- 12.IV-3.V Exposition : Nature
- 24.IV. Inauguration de la « Salle des Sœurs Augustines d'Enghien »
- 30.IV Conférence d'Edg. Kesteloot : L'étang de Virelles
- 8.V. Concert de gala (Fifty-One international)
- 16.V-8.VI. Exposition : Folklore et Artisanat de la Communauté Française
- I.VI. Concours de chant
- 13-14.VI. Exposition : Peintures de Georges Vandeveld
- 20.VI-30.VIII. Exposition : Autour d'un facteur d'instruments enghiennois, Mr. André Theunis
- 12-27.IX. Exposition : Arts contemporains
- 3-4.X. Exposition : Photos d'Yvon Fauconnier
- 10.X-I.XI. Exposition : Médecine et médecins d'Enghien
- 19.X. Conférence de M. Willaert : Qualité de la vie, hygiène de vie
- 23.X. Conférence de M^{me} Van de Winckel : A travers les jardins de la Loire
- 29.X. Conférence des docteurs Tennstedt et Grégoire : Médecine dans les pays en voie de développement. Double expérience au Tchad et au Pakistan
- 7-8.XI. Exposition : Claudine et ses poupées anciennes; Lilian et ses peintures naïves et spontanées
- 14-29.XI. Exposition : L'art de la table
- 21.XI. Concert de saxophone
- 26.XI. Conférence de Roger Fradin : Le berger qui skiait
- 4.XII. Concert par l'Académie de Musique d'Enghien
- 5-6.XII. Vente d'objets artisanaux
- 12.XII-3.I. Exposition : Noël dans la cité

1988

- 16.1-14.II. Exposition : La météo
- 20.II. Conférence de P. Verbeure : Les secrets de l'atmosphère
- 28.I. Conférence de Mich. Lassance et J.-J. Sommersyns : Istanbul, l'Eurasienne
- 20-21.II Exposition : Photos de Th. Ganseman et J. Leboucq
- 25.II. Conférence de G. Bailly : De capitale en îles grecques, dans le sillage de Jupiter
- 5.III-4.IV. Exposition : Le vase
- II.III. Conférence de Shintoku A Peel : Le bouddhisme
- 31.III. Conférence d'Eric Walravens : Batraciens et reptiles de Belgique
- 16.IV.-8.V. Exposition : 75^{ème} anniversaire d'Enghien-Sports
- 14-15.V. Exposition : Photos de J.-P. Ars
- 28.V-12.VI. Exposition : Enghien-les-Bains
- 6.VI. Concours de chant
- 8.VI. Concours de piano
- II.VI. Concours de cuivre
- 24.VI. Concours de percussion
- 27.VI. Concours de violon
- 25.VI-28.VIII. Exposition : Deuxième biennale de la Tapisserie
- 29.VI. Concours de guitare

- 7.IX-2.X. Exposition : Les représentations de la Vierge dans les collections enghiennoises
- 22.IX. Conférence de Ch. Dupriez : Dans la lumière de Vermeer
- 2.X. Exposition : Champignons
- 8-9.X. Exposition : Peintures de M^{me} Van Gysel
- 15-30.X. : Exposition : Arts contemporains
- 27.X. Conférence de L.-M. Libert-Vandehove, La Provence romaine et romane
- 28.X. Conférence d'Hector Vera : Chili. Le retour de la démocratie
- 4.XI. Conférence de W. Fautré : Les droits de l'homme Liberté de conscience et de religion
- 12-27.XI. Exposition : Peintures d'Alberte Marchand et d'Olivier Keuller
- 24.XI. Conférence de M. Lafontaine : Corée, parfums lointains
- 25.XI. Concert par l'Académie de Musique d'Enghien
- 3-4.XII. Exposition : Peintures de Maddy Fichter et Sculptures de Françoise Gutman
- 10.XII-I.I. Exposition : La lumière
- 16.XII. Conférence de J.-L. Vanden Eynde : Investigations préalables au projet de restauration de la Tour de la Chapelle du Château d'Enghien.